20 millions d'hectares de terres menacés de désertification

Page 4

CÉLÉBRATION DE L'ÉVÉNEMENT À TIZI-OUZOU

Tamazight officielle : déjà un an

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5696 - MARDI 7 FÉVRIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PASSAGE DES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES À LA RADIO ET LA TÉLÉVISION

Grine : «Ça se passera sur les médias publics»

Page 3

SELON LE LEADER TUNISIEN

VERS UN SOMMET BOUTEFLIKA, SISSI ET CAID ESSEBCI

Alger accueillera dans peu de temps une rencontre tripartite sur la Libye entre le président Bouteflika, les présidents égyptien Al Sissi et tunisien Caid Essebci, a révélé hier le leader du mouvement Ennahda, Rached Ghannouchi, à l'agence turque Anatolie. Ce sommet sera précédé par une rencontre des ministres des Affaires étrangères des trois pays à Tunis.

PAGE 2







VIOLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE

UN MAL À ENDIGUER

Le phénomène de la violence meuble le quotidien de la plupart des établissements scolaires. Aucune institution ou presque ne semble épargnée par le mal qui gangrène les trois paliers. Les cas de violence soulevés ces dernières années par les médias, notamment celui ayant coûté récemment la vie à un jeune lycéen à Skikda, ne seraient plus «tolérables», à en croire les appels lancés par les enseignants et les associations de parents d'élèves. Le temps est à l'action. **Page 5**



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

HAUTE INSTANCE INDÉPENDANTE DE SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

Les membres des permanences installés à partir de demain

LA HAUTE INSTANCE indépendante de surveillance des élections (HIISE) procèdera, à partir de demain et jusqu'au 16 février 2017, à l'installation des membres des permanences aux niveaux local et à l'étranger, a indiqué un communiqué de cette instance.

La décision d'installation de ces membres – mandatés par la force de la loi – intervient sur instruction du président de la HIISE, Abdelwahab Derbal, au terme de la réunion de la Commission permanente de l'instance, à l'effet d'organiser l'opération de déploiement des permanences de wilaya à travers le territoire national ainsi qu'à l'étranger, suite à la promulgation du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections législatives du 4 mai 2017, selon la même source.

La HIISE a entamé ses travaux dans le cadre des prérogatives que lui confère la Constitution. Elle doit s'assurer du respect des dispositions juridiques relatives aux listes électorales nécessaires et de toutes les mesures régissant le processus électoral pour faire réussir cette échéance nationale.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé, jeudi dernier, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral, pour l'élection, le 4 mai prochain, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), mettant ainsi en branle le processus de renouvellement, pour un mandat de cinq ans, de la composante de la chambre basse du Parlement.

La HIISE a tenu sa première réunion le 22 janvier. Elle est composée de 410 membres, 205 magistrats proposés par le Conseil supérieur de la magistrature, et 205 compétences indépendantes choisies parmi la société civile. La Constitution confère à la Haute instance la mission, en toute indépendance, de consolider la crédibilité des élections et de veiller à leur transparence et à leur probité, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin.

Elle dispose de larges attributions, dont celle de demander au Parquet la réquisition de la force publique ou de le saisir de faits constatés susceptibles de revêtir un caractère pénal.

M. B.

CRISE LIBYENNE

Rencontre à Alger entre Bouteflika, Sissi et Caid Essebci

Alger accueillera dans peu de temps une rencontre tripartite sur la Libye entre le président Bouteflika, le président égyptien Al Sissi et le président tunisien Caid Essebci, a révélé hier le leader du mouvement Ennahda, Rached Ghannouchi à l'agence turque Anatolie.



Ce sommet sera précédé par une rencontre des ministres des Affaires étrangères des trois pays à Tunis. Ghannouchi a confirmé avoir organisé, chez lui à Tunis, une rencontre entre le directeur de cabinet de la présidence, Ahmed Ouyahia, et un dirigeant islamiste libyen, Ali Shalabi, proche de la mouvance islamiste mais se refuse, selon l'agence turque, à en dévoiler la teneur. Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réitéré dimanche à Alger la position constante de l'Algérie pour un règlement politique de la crise libyenne, en rappelant ses efforts continus loin de toute ingérence extérieure, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. A l'issue d'une audience accordée à une importante délégation libyenne représentant le commandement de l'opération Al Bounian El Marsous, composée notamment d'officiers supérieurs et conduite par son porte-parole, le général Mohamed Al Ghasri, M. Messahel a réaffirmé «la position constante» de l'Algérie pour un règlement politique de la crise en Libye. Le ministre, a ajouté la même source, a rappelé les efforts continus de l'Algérie, «loin de toute ingérence extérieure», pour le règlement de cette crise. La visite de la délégation libyenne, qui s'inscrit dans le cadre des concertations sur les derniers développements de la situation en Libye, notamment sur les plans politique et sécuritaire, fait suite aux différentes rencontres en Algérie de responsables politiques, de parlementaires, et autres représentants libyens, à la lumière des efforts de l'Algérie sur la voie d'un dialogue interlibyen, lit-on également dans le communiqué : «L'entretien a porté en particulier sur les voies et moyens visant au renforcement du dialogue inclusif, dans le cadre de la dynamique de la solution politique consensuelle et de la réconciliation nationale», a précisé le texte. Pour leur part, les membres de la délégation libyenne, qui ont fait un exposé sur les opérations militaires et la libération de la ville de Syrte, ont salué le rôle actif et constant de l'Algérie en faveur de la solution politique dans le cadre de l'accord politique libyen du 17 décembre 2015.

H.A

EN RÉPONSE À L'ANNULATION POUR LA ZONE DU SAHARA OCCIDENTAL DE L'ACCORD AGRICOLE

Menaces et chantage ignoble de Rabat à l'encontre de l'UE

L'ANNULATION pour la zone du Sahara occidental de l'accord agricole entre l'Union européenne et le Maroc par le Tribunal de l'Union européenne a fait grincer des dents du côté de Rabat, qui use désormais de menaces et de chantages à l'encontre de l'UE.

«Si l'UE ne respecte pas l'accord agricole», Rabat menace d'une «reprise des flux migratoires». Voilà où en est arrivé ce pays pour arriver à ses fins : la menace. La non-application de cet accord de libre-échange réciproque sur les produits agricoles et de la pêche signé en 2012, invalidé en décembre 2015 par le Tribunal de l'UE après un recours du Front Polisario, expose l'Europe à un «véritable risque de reprise des flux migratoires que le Maroc, au gré d'un effort soutenu, a réussi à gérer et à contenir», prévient encore le communiqué du ministère des AE marocain. Et de poursuivre sur un ton toujours menaçant : «L'absence d'un engagement franc de la part de l'UE imposera au Maroc un choix décisif», avertit Rabat, qui souhaite«préserver un partenariat économique patiemment entretenu ou s'en défaire sans retour pour se focaliser sur la construction de nouvelles relations et circuits commerciaux», ajoute le texte. En faisant du chantage à l'émigration vers l'UE, comme le faisait à l'époque Mâamar Gueddafipour faire plier l'UE et rechercher d'autres partenaires, à savoir la Chine, le Japon, la Russie ou l'Inde, le Maroc a franchi un autre pas dans sa folle et improbable quête de leadership régional. Joignant l'acte à la parole, les autorités marocaines ont laissé filer hier dix-huit (18) migrants africains qui sont parvenus lundi à l'aube à franchir la clôture séparant le Maroc de l'enclave espagnole de Melilla. Sur quelques milliers de migrants originaires d'Afrique subsaharienne passés à l'assaut ; une quarantaine sont parvenus jusqu'à la clôture, et 18 ont réussi à l'escalader et à passer de l'autre côté sous le regard amusé des policiers marocains.Des milliers de migrants africains entassés dans des camps de fortune et abandonnés tentent régulièrement d'escalader ou de forcer en masse les barrières des enclaves espagnoles au Maroc de Ceuta et Melilla, seules frontières terrestres de l'Union européenne avec l'Afrique, pour atteindre les centres d'accueil temporaire (CETI) de ces villes et y déposer une demande d'asile.

LE CHEF DE LA BCIJ RÉCIDIVE ET PROVOQUE L'ALGÉRIE

Dans une interview avec un média marocain AlYaoum 24, le chef du Bureau central des investigations judiciaires (BCIJ), AbdelHak El Khiyame, a déclaré que « la main du Maroc est toujours tendue à l'Algérie pour la coopération en matière de renseignement», et que le Maroc a entamé des discussions avec l'Algérie en ce qui concerne une plus grande coopération entre les deux pays à de nombreuses reprises, «mais l'Algérie a refusé chaque fois. L'Algérie refuse de coopérer avec nous», a-t-il ajouté. Ne s'arrêtant pas là et ne pouvant contenir sa haine viscérale envers l'Algérie, le chef de la BCIJ continue son entreprise de provocation, allant jusqu'à dire qu'une partie de l'Algérie est contrôlée par Aqmi : «L'Organisation Al Qaïda au Maghreb islamique contrôle toute la partie australe de l'Algérie. Au vu de cette situation, ce pays a intérêt autant que nous à coopérer», a-t-il affirmé, faisant observer que «la situation créée par l'Algérie avec Tindouf et les milliers de personnes séquestrées et abandonnées à leur propre sort, en proie à la pauvreté, à l'indigence et au dénuement le plus honteux, joue un rôle fondamental dans le ravitaillement des filières djihadistes dans la région. Un langage bien huilé et répété à l'envi par tous les officiels marocains ainsi que par les relais médiatiques marocains ou étrangers, ces derniers étant liés à la cause marocaine par les espèces sonnantes et trébuchantes. Le ton belliqueux de ce triste personnage du contre-espionnage marocain est une suite logique du dernier discours de son roi à Addis-Abeba, qui s'est attaqué frontalement à l'Algérie dans une enceinte qui exige avant tout d'avoir un comportement à la fois courtois et élégant. Ce qui a manqué terriblement à ce roi qui mêle à ses différends avec un pays tiers l'auguste tribune africaine qui a vu passer des monstres sacrés du continent.

Hocine Adryen

Il a été signé entre l'UE et le Maroc le 17 novembre 2016

L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE REMIS EN QUESTION

EN PLUS de l'accord de pêche, un autre accord de coopération en matière d'énergie renouvelable (sur l'échange d'électricité renouvelable) entre le Maroc et quatre pays de l'UE (Allemagne, France, Espagne et Portugal) signé le 17 novembre en marge de la COP22, vient d'être l'objet d'un réajustement. En effet, cet accord devra prendre en compte l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, a déclaré Miguel Arias Cañete, le commissaire européen chargé de l'action pour le climat : «Cela pourrait nécessiter une évaluation au cas par cas, tenant compte du fait que l'électricité d'origine renouvelable est habituellement commercialisée par des sociétés commerciales», ajoute le commissaire européen. La déclaration sera mise en œuvre en tenant dûment compte du statut distinct et séparé du territoire du Sahara occidental selon le droit international» a indiqué une source européenne. Une référence à l'arrêt de la CJUE du 21 décembre 2016 dans l'affaire C-104/16 P, points 88 et suivants. La juridiction européenne avait en effet estimé que l'accord de libre-échange en matière d'agriculture et de pêche conclu en 2012 entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental.

H. A.

PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION RÉVISÉE

Couronnement des réformes et renforcement de l'unité nationale

La révision de la Constitution, qui célèbre aujourd'hui son premier anniversaire, est venue couronner un processus de réforme politique, initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec pour objectif principal la consolidation de l'Etat de droit, l'ancrage de la démocratie et le renforcement de l'unité nationale.

Adoptée par le Parlement le 7 février 2016, la nouvelle loi fondamentale du pays, fruit d'une large consultation avec des partis politiques et des personnalités nationales entamée en 2011, ambitionne aussi l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de certaines institutions de la République. Concernant la consolidation de l'unité nationale, la Constitution amendée a, notamment, élevé Tamazight au rang de langue nationale et officielle avec création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du président de la République.

En vue de la consolidation de la démocratie, le texte stipule que l'alternance démocratique par la voie des urnes sera confortée à travers la réélection du président de la République une seule fois. Cette disposition est exclue de toute révision constitutionnelle.

Dans le même cadre et concernant le renforcement des libertés démocratiques, le texte affirme que la liberté de manifestation pacifique et la liberté de la presse sont garanties, ainsi que le droit d'accès aux informations et données et la garantie de leur circulation. La place de l'opposition a également été renforcée dans la nouvelle Constitution, qui stipule notamment que l'opposition parlementaire pourra désormais saisir le Conseil constitutionnel sur les lois votées par le Parlement.

Le pouvoir législatif et son contrôle sur l'action du gouvernement est également renforcé



dans la nouvelle loi fondamentale, qui indique, entre autres, que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la nomination du Premier ministre et que le recours aux ordonnances présidentielles est limité aux seuls cas d'urgence durant les vacances parlementaires.

Il est également fait obligation au Premier ministre de présenter annuellement au Parlement la Déclaration de politique générale.

Concernant les nouvelles dispositions destinées à conforter la crédibilité et la régularité des élections, la Constitution révisée a prévu la mise en place d'une Haute instance indépendante de surveillance des élections.

Au chapitre du renforcement de l'Etat de droit, le nouveau texte affirme l'enrichissement des droits et libertés individuels et collectifs et le renforcement de l'indépendance de la justice.

Concernant ce dernier point, le document énonce, entre autres, la prohibition de toute intervention dans le cours de la justice, l'inamovibilité du juge du siège dans le cadre de la loi et le renforcement de l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature. Parmi les dispositions prises au profit des justiciables, il est notamment proclamé le caractère exceptionnel de la détention provisoire.

A propos des améliorations organisationnelles et fonctionnelles de certaines institutions, le texte amendé institue, au niveau du Parlement, la sanction du nomadisme politique par la perte du mandat parlementaire, l'instauration d'une session annuelle unique de dix mois, la primauté du Conseil de la nation dans l'examen des projets de lois relatifs à l'organisation territoriale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial. Le Conseil Constitutionnel, quant à lui, a enregistré l'affirmation de son indépendance avec une exigence de hautes qualifications juridiques de ses membres.

Dans un message adressé au Parlement à l'occasion de l'adoption de la Constitution révisée, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'avait qualifié d'étape «historique porteuse d'avancées démocratiques irrévocables» pour le peuple algérien et la Nation.

«Qu'il me soit permis, en ce jour mémorable dans l'histoire de notre pays, de nourrir une ambition citoyenne et légitime, partagée avec les représentants du peuple et en communion avec l'ensemble des Algériennes et des Algériens, l'ambition d'inaugurer, ensemble, une étape historique nouvelle porteuse d'avancées démocratiques irrévocables pour notre peuple, et pleine de grandes promesses pour notre nation», avait-t-il indiqué.

Affirmant que l'Algérie «vient d'écrire une nouvelle page de son histoire politique et constitutionnelle», le chef de l'Etat avait déclaré qu'»une ère prometteuse s'ouvre aujourd'hui pour notre peuple, une ère marquée par des conquêtes démocratiques substantielles et illustrée notamment par des acquis irréversibles visant la préservation des constantes nationales et des principes fondateurs de notre société».

S. T.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION HAMID GRINE À BÉJAÏA :

«Le direct des candidats aux législatives confié aux médias publics»

«**L'EXPRESSION** directe des candidats lors de la campagne électorale des législatives du 4 mai sera confiée aux médias publics (Télévision et Radio nationales), a indiqué hier le ministre de la Communication Hamid Grine à Béjaïa, où il effectuait une visite de travail qui a été marquée hier (deuxième journée) par les travaux de la conférence dont l'intitulé arrêté est: «Connaître les médias: le citoyen a droit à une information fiable».

Il dira que «la haute instance nationale de supervision des élections législatives se réunira dans les jours à venir pour préparer un planning de passage des candidats dans les médias». Le ministre a indiqué aussi que «les chaînes privées peuvent couvrir les meetings des candidats, mais tout en plaidant pour le «respect de l'éthique, d'éviter la diffamation, l'insulte, l'invective, etc.». L'hôte de Béjaïa a par ailleurs fait avoir qu' «il y a plus de 50 chaînes de télévision qui diffusent dans le pays». Estimant que l'Etat fait preuve de tolérance vis-à-vis des médias tant que rien ne touche aux fondamentaux de l'Etat et qu'il n'y a pas de dérapage». Concernant la communication institutionnelle, Grine dira que les ministres communiquent bien.

Il a ensuite fait l'éloge des journaux qui, selon lui, «font honneur à l'Algérie» et rebondit par la suite en disant que la presse est «saine et patriote». Grine a inauguré, hier, une conférence sur le thème «connaître les médias: le citoyen a le droit à une information fiable». Cette rencontre, qui entre dans la cadre d'une série de formation est initiée par le ministère de la Communication à travers tout le pays. Elle a été animée par le directeur de la Radio Jil FM, Mourad Ouadahi, qui a développé la thématique des «réseaux sociaux: éthique et bonne pratique».

Il a indiqué que Facebook compte 17 millions de personnes dont l'âge varie entre 17 et 34 ans qui sont inscrites sur les 1.8 milliard de comptes existant dans le monde et 85 % des utilisateurs possèdent des Smartphones. Leur intérêt est porté sur les loisirs.

La wilaya de Béjaïa arrive à la huitième place dans le classement portant sur le nombre de compte Facebook dans le pays. Tweeter se développe aussi en Algérie avec actuellement 100 000 abonnés sur les 317 millions dans le monde M. Ouadahi a plaidé «la prudence de l'usage des réseaux sociaux, la vérification des informations et des illustrations publiées, leur exactitude et leur fiabilité».

N. Bensalem

OFFICIALISATION DE TAMAZIGHT

Célébration du premier anniversaire à Tizi Ouzou

«**CONSTITUTIONNALISATION** de tamazight : consolidation de l'identité nationale et de la culture algérienne «, tel est le thème de la journée d'étude organisée hier à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, à Tizi Ouzou, à l'occasion du premier anniversaire de l'officialisation de la langue amazighe. La cérémonie d'ouverture de la manifestation s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités de la société civile. La première conférence autour avait pour thème : « Processus de la reconnaissance de la langue amazighe avec le mouvement associatif de Tizi Ouzou «. Les deux conférenciers étaient Ahmed Nekkar, écrivain en tamazight et président des éditions « l'Identité « et Boudjemaâ Aziri, cadre au Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA). Le premier cité a indiqué que maintenant que tamazight est reconnue, beaucoup de personnes prétendent avoir milité dans ce sens alors qu'en réalité, ils n'ont jamais levé le petit doigt.

Ahmed Nekkar a également dénoncé « ces pédants qui pullulent dans l'espace culturel amazighe «. Pour sa part, Bouddjemaâ Aziri a fait un bilan exhaustif des avancées de la langue amazighe ainsi que du rôle joué dans ce sens par le HCA. Concernant l'enseignement, justement, le conférencier a déclaré que selon les premières prévisions du HCA, tamazight devait être enseignée dans seulement 24 wilayas du pays à la fin de l'année 2016 alors qu'en ce début d'année 2017, elle est enseignée dans 32 wilayas.

Boudjemaâ Aziri a souligné aussi que c'est maintenant que le travail pour l'émancipation de tamazight devient réellement difficile, car « il faut sans cesse l'enrichir et lui procurer des espaces d'expression». Pour sa part, le recteur de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, Ahmed Tessa, a indiqué au Jeune Indépendant que le conseil d'administration de l'université a validé la décision d'ériger le département des langue et culture amazighes de l'université en « institut supérieur des langues et cultures amazighes «.

Le Pr Ahmed Tessa a fourni quelques données concernant la prise en charge et l'évolution du département de tamazight de l'institution qu'il dirige. Il a indiqué que le département des langues et culture amazighes jouit à l'heure actuelle en matière de ressources humaines de 63 enseignants, dont cinq Professeurs. La population estudiantine suivant la formation en langue amazighe se chiffre à 2 300 éléments Et depuis 1990, année d'ouverture du département des langues et culture amazighes, la formation comprend 500 individus en moyenne par an. Les diplômés au grade de magister sont huit cents . Le Pr Ahmed Tessa dira enfin que parmi les diplômés de l'université de TiziOuzou, beaucoup enseignent à leur tour la langue amazighe dans d'autres wilayas.

En somme, tamazight, par le biais de l'université Mouloud-Mammeri, a fait un pas de géant. Il est impératif de souligner que c'est Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de président de la République, qui a œuvré, en 2002 d'abord, pour la consécration de tamazight comme langue nationale pour revenir à la charge 14 ans plus tard, en 2016, et la consacrer langue officielle. **S. T.**

INSTITUT DES TECHNIQUES HÔTELIÈRES ET TOURISTIQUES DE TIZI OUZOU

Les travailleurs en grève de trois jours

LES TRAVAILLEURS de l'Institut des techniques hôtelières et touristiques (ITHT) de Tizi-Ouzou sont, depuis hier, en grève de trois jours. Cette action de débrayage, décidée par le syndicat local affilié à l'UGTA, s'est voulue comme l'ultime recours pour que soit donnée une suite favorable à la plate-forme de revendications constituée de plusieurs points, laquelle a été déposée auprès de la direction depuis «très longtemps, mais sans pour autant qu'il ait eu la moindre réponse». C'est ce que nous a indiqué hier, Ali Si-Tayeb, secrétaire général de la section syndicale locale. Dans cette plate-forme de revendications figurent, entre autres, l'exigence d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur la perception de la prime figurant au chapitre de l'opération hors budget (OHB), l'amélioration des conditions de travail, la libre pratique syndicale, la revalorisation et la moralisation des espaces de l'école, la perception des salaires en temps réel, le respect du statut de l'enseignant et de l'étudiant. Le secrétaire général de la section locale UGTA a indiqué que ses camarades grévistes insistent sur la nécessité de faire retrouver à leur école son lustre et sa bonne réputation.

S. T.

TROISIÈME TRIMESTRE 2016

L'activité commerciale en recul

L'ACTIVITÉ commerciale a poursuivi sa baisse au troisième trimestre 2016 notamment dans le commerce en gros des matières premières, des demi produits et des machines et matériels d'équipement, selon l'Office national des statistiques (ONS). Selon une enquête-sondage d'opinion menée par l'ONS auprès de 533 entreprises commerciales (tous secteurs juridiques confondus), il est aussi observé que la plupart des détaillants se plaint de l'indisponibilité de certains produits. Plus de 85% des grossistes et près de 64% des détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits (matières premières, demi produits, machines et matériels d'équipement) durant l'avant dernier trimestre de l'année écoulée. Il a également été relevé que près de 39% des grossistes et 24% des détaillants touchés par cette enquête se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, principalement ceux de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie. Mais plus de 56% des grossistes et plus de 57% des détaillants se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, particulièrement ceux de l'agro-alimentaire. Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés «plus élevés», selon 22% des grossistes et près de 82% des détaillants, notamment ceux de l'agro-alimentaire, des textiles et des machines et matériels d'équipement, tandis que le reste des commerçants les ont jugés «stables». Par ailleurs, plus de 90% des grossistes et 83% des détaillants enquêtés ont acheté leurs marchandises en première main, alors que plus de 17% des détaillants, notamment ceux des matières premières et demi produits, les ont achetés en deuxième ou troisième main. Le taux de satisfaction des commandes en produits est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon près de 54% des grossistes et 59% des détaillants enquêtés, essentiellement de l'agro-alimentaire, des textiles et de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie.

S. A.

L'ALGÉRIE FACE À L'AVANCÉE DU DÉSERT

20 MILLIONS D'HECTARES MENACÉS

Les spécialistes ont prévenu que l'avancée du désert en Algérie pourrait causer la désertification de 20 millions d'hectares alors que 600 000 hectares sont déjà désertifiés. La directrice du Centre de recherches scientifiques et techniques sur les régions arides (CRSTRA), Fatoum Lakhdari, affirme qu'il est plus qu'urgent pour le pays de faire de la lutte contre la désertification sa priorité.



Intervenant hier matin sur les ondes de la radio nationale, Fatoum Lakhdari a souligné que la déforestation, le surpâturage et l'anarchie urbanistique constituent les trois principaux facteurs ayant contribué à la dégradation de notre couverture végétale, favorisant ainsi l'avancée du désert.

Cette situation n'est pas spécifique à notre pays, a souligné la responsable, indiquant que la déforestation a fait des dégâts dans le monde entier et a causé le dérèglement des écosystèmes terrestres. Mme Lakhdari a tenu à tirer la sonnette d'alarme quant aux conséquences sociales et économiques pouvant résulter de cette situation si des mesures pour y mettre un terme n'étaient pas rapidement prises.

Mme Lakhdari a fait observer que les facteurs précurseurs de cette dégradation du milieu, déjà fragilisé par la sécheresse, sont imputables au facteur humain, à l'origine de la présence d'importants cheptels pâturant dans la steppe, «une tranche du territoire qui, a-t-elle dit, est la plus vulnérable aux dégradations dont elle fait l'objet».

Elle a mis également en cause les cultures qui y sont développées, contribuant, pour une large part, à l'accélération de leur dépérissement. Aussi, Mme Lakhdari a proposé d'engager des actions de sensibilisation en direction des éleveurs des zones pastorales, et ce pour les amener à adhérer aux actions tendant à protéger ce milieu.

L'invitée a signalé, par ailleurs, que la partie nord de l'Algérie, déjà fragilisée par des périodes de sécheresse récurrentes, est sujette à d'incessants feux de forêts pouvant, à terme, lui faire perdre une partie de son couvert végétal. Considérant que la lutte contre la dégradation du milieu reste tributaire d'une prise de conscience nationale, elle a rappelé que cette dernière avait déjà eu à se manifester, dans les années 1970, à travers la réalisation du barrage vert, dont elle souhaite que les travaux puissent reprendre et se poursuivre dans la continuité.

Se voulant toutefois optimiste, elle a estimé qu'il est possible de mener des actions réparatrices et de restauration des zones dégradées par le surpâturage, les labours non adaptés et les coupes illicites, à la condition, a-t-elle appuyé, de ne pas arriver à un stade d'»irréversibilité».

Pour éviter une telle situation, elle a demandé que soient fortement appuyés les travaux menés par les scientifiques au niveau des zones arides. Des actions, a-t-elle ajouté, qui sont «incontournables» pour entreprendre les tentatives de régénération du milieu.

Lynda Louifi

SELON SON PRESIDENT, M. BOULENOUAR

L'association des commerçants veut améliorer l'approvisionnement «en cas d'intempéries»

EL HADJ Tahar Boulenouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens, a indiqué que son organisation a pris des mesures visant, dit-il, à améliorer le secteur du commerce de détail et celui des artisans. L'association estime que les intempéries et autres catastrophes naturelles « ne doivent, en aucun cas, empêcher les denrées alimentaires d'arriver à bon port «. « Les consommateurs paient le prix fort lorqu'il pleut, qu'il neige, et que les routes sont coupées.

Rares sont ceux qui peuvent s'approvisionner en produits alimentaires chez l'épicier du coin «, a-t-il souligné au Jeune Indépendant, en marge d'une rencontre marquant le 60e anniversaire de la « Grève des huit jours «, à l'appel du FLN, et qui avait été largement suivie par le peuple et par les commerçants. M. Boulenouar a déclaré que l'association a décidé de sensibiliser ses adhérents, c'est-à-dire les commerçants membres de son organisation à prendre toutes les mesures pour que, en cas de mauvais temps ou de catastrophe naturelle, les citoyens puissent recevoir normalement, « et dans les prix du marché «, tous les produits dont ils ont besoin. « Il faut que les populations isolées ne soient pas marginalisées au point de ne pas trouver une baguette de pain ou un paquet de pâtes. Nous avons pris une mesure de manière que nos antennes (ndlr : de l'association) puissent assurer l'approvisionnement dans les meilleures conditions. Nos adhérents prendront en charge toute la chaîne, du grossiste au détaillant.

Le transport est également au programme», souligne M. Boulenouar. Et d'ajouter : «Une commission a été installée au sein de l'association pour prendre en charge cette épineuse question. Il faut que les produits de large consommation soient acheminés sans interruption aux villageois, aux zones les plus reculées du pays «. Autre mesure à être adoptée par l'association, « inciter le consommateur algérien à consommer ''algérien'' «. Pour ce faire, un groupe de 15 entreprises algériennes (agroalimentaire, électronique grand public, électroménager…etc. publiques et privées, verront leurs produits mis en valeur dans les magasins, grandes surfaces et autres, « de manière à aider le consommateur à se diriger avant tout vers le « made in Algérie «, avant de songer à acheter ''étranger'' «.

L'association a créé par ailleurs une « cellule de veille commerciale « qui sera composée de juristes, d'experts en économie, de commerçants... Il faut savoir que M. Msitfa, professeur d'économie et de statistique et ancien secrétaire d'Etat, a bien voulu aider cette cellule « en l'y intégrant « en tant qu'expert-conseil « à titre bénévole «.

Amel Saïdi

LA RECRUDESCENCE DU PHÉNOMÈNE DONNE DES FRISSONS

Plaidoyer pour une lutte «profonde» contre la violence scolaire

Le phénomène de la violence meuble le quotidien de la plupart des établissements scolaires. Aucune institution ou presque ne semble épargnée par le mal qui a réussi à gangrener les trois paliers.



Les cas de violence soulevés ces dernières années par les médias, notamment celui ayant coûté récemment la vie à un jeune lycéen à Skikda, ne seraient plus «tolérables», à en croire les appels lancés par les enseignants et les associations de parents d'élèves. Les chiffres des cas de violence en milieu scolaire fournis en fin de semaine par le ministère de l'Education nationale est en effet alarmant.

La ministre semble avoir sérieusement pris conscience de l'urgence de l'action pour tenter de minimiser le phénomène.

Nouria Benghebrit a en tout cas laissé entendre, au cours d'une conférence de presse en marge de l'inauguration d'un atelier national sur la remédiation pédagogique au collège d'enseignement moyen (CEM) Bachir-Benaceur, dans la wilaya de Biskra, que son département était prêt à participer aux efforts de lutte contre le phénomène de la violence dans «un cadre structurel, collectif et global pour une maîtrise durable de la situation». Elle n'a pas manqué de qualifier la procédure de «longue et lourde, mais il n'y a d'autre choix que d'effectuer un travail de fond si l'on veut maîtriser cette situation de manière sensée et durable», appelant au passage tous les intervenants à assumer leurs responsabilités.

Dans sa stratégie de réforme du secteur, la ministre n'ignore certainement pas que concernant le phénomène de la violence en milieu scolaire, il était impératif de faire appel à d'autres intervenants afin de mettre, de manière efficace, un terme au fléau.

La ministre a aussi fait part de l'importance des mesures prises dans le cadre de la remédiation pédagogique, un processus qui figure parmi les outils indirects permettant de lutter contre la violence dans la mesure où celui-ci propose des solutions aux apprenants qui font l'objet d'un échec scolaire, une situation susceptible d'engendrer des actes de violence.

Le traitement jusque-là réservé aux milliers de cas observés un peu partout à travers le territoire, qui consistait à faire passer les auteurs de violence devant un conseil de discipline, semble «révolu» dans la mesure où le constat a prouvé les limites de l'unique action des procédures disciplinaires. Il était donc attendu que la responsable du département lance «sa» stratégie visant à combattre le fléau. Nouria Benghebrit, tout en rappelant le danger que peut induire le phénomène sur les enfants scolarisés, a tenté de mettre en avant une esquisse de traitement qui pourrait s'avérer, à en croire des académiciens, utile s'il trouve l'apport souhaité. Il consiste à faire intervenir d'autres acteurs dont, notamment, les parents ou encore les parties sécuritaires et juridiques

D'aucuns considèrent que le milieu scolaire, du fait des pressions qu'il exerce de toutes parts, est sujet à des conflits divers. Si des cas de violence entre enfants scolarisés sont souvent rapportés par les médias, il n'en demeure pas moins que les violences faites par les enseignants et autres assimilés du secteur sont aussi légion.

Concernant le cas du jeune de Skikda, celui-ci a succombé à ses blessures après avoir reçu devant son lycée de violents coups au thorax par ses agresseurs, présentés comme étrangers à l'établissement. Selon les informations diffusées, la rixe aurait eu pour origine une simple dispute entre le défunt et l'une de ses camarades. Des faits semblables, dont les origines sont souvent aussi banales, ont été sous-estimés des années durant. Le constat est donc amer et les chiffres le prouvent.

La violence en milieu scolaire prend des proportions alarmantes d'où l'urgence de réagir. La semaine dernière, l'inspecteur général du ministère de l'Education nationale, Nedjadi Messeguem, a révélé des chiffres inquiétants. 260 000 cas de violence en milieu éducatif ont été enregistrés à travers les établissements scolaires durant la période 2000-2014. Le représentant du département ministériel de Nouria Benghebrit a fait état de 6 500 cas de violence enregistrés en 2014, précisant que dans 2 600 cas, ce sont des violences faites par des fonctionnaires contre des élèves et dans 700 autres cas, ce sont des violences entre fonctionnaires. Il a rappelé qu'une étude réalisée dans 400 lycées, regroupant environ 40 000 élèves, révèle que 63 % d'entre eux «préfèrent rester chez eux que d'étudier dans un environnement hostile».

L'option du secteur privé, qui a fini par s'imposer comme système adjacent, voire de substitution, à celui du public, devenu pour certains trop belliqueux, a pour ainsi dire donner une solution aux parents, notamment ceux dits de la classe moyenne, désireux d'offrir à leurs enfants une «paisible» éducation.

Amine B.

Coopération dans le secteur de l'éducation : Benghebrit rencontre l'ambassadrice américaine

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a passé en revue avec l'ambassadrice des Etats-Unis, Joan Polaschik, les moyens de relancer la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'éducation. Selon un communiqué du ministère de l'Education, Mme Benghebrit et l'ambassadrice américaine ont passé en revue les moyens de relancer et dynamiser la coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation. Elles ont évoqué les aspects pouvant être concrétisés sur le terrain à l'instar des opérations de formation à travers l'échange d'expériences notamment en matière de prise en charge des élèves aux besoins spécifiques au sein des établissements éducatifs. Les deux parties ont également examiné les moyens d'encourager les établissements scolaires des deux pays à communiquer via les nouvelles technologies, ajoute la même source.

T. R.

SALON NATIONAL DE LA FORMATION CONTINUE

La formation continue s'impose à l'ère des mutations technologiques

LA 4E ÉDITION du Salon national de la formation continue et par apprentissage, organisée par l'Agence 3C, spécialisée en conseil, communication, événementiel et marketing RH, a été inaugurée hier au palais de la Culture à Alger. Cet événement de trois jours vient à point nommé pour répondre aux besoins pressants des entreprises désireuses de recycler leurs employés et même des particuliers qui souhaiteraient se perfectionner pour accroître leurs chances sur le marché du travail. «Il s'agit d'un espace qui regroupe tous les acteurs : les entreprises, les centres de formation pour recycler les cadres qui ont déjà une formation initiale, des gens qui sont déjà opérationnels sur le marché du travail ou alors des diplômés qui souhaiteraient se convertir aux métiers de marketing», a expliqué Mustapha Ouallouche, de la Cellule de communication 3C. Il a précisé que le Salon regroupe trois axes : le marketing, la formation et l'apprentissage des métiers ainsi que l'axe du management, de l'éthique et des langues.

L'un des initiateurs du Salon, Ouallouche, a considéré que la formation est la manière la plus efficace contre la crise financière du pays, car elle évite le recours systématique à l'importation de main-d'œuvre étrangère, notamment dans le secteur du BTPH. Le Commissaire du Salon, Ali Belkhiri, a souligné pour sa part l'intérêt immense de la formation continue, qui est devenue une nécessité en raison des évolutions rapides des technologies qui demandent des compétences hautement qualifiées.

Le Commissaire du Salon a expliqué à cet égard que la formation ne s'étale pas forcément sur des mois ou des années, car il y a des formations sur les technologies de pointe, la législation ou l'éthique, qui ne demandent pas plus d'une journée ou deux. Il a cité l'exemple d'un séminaire qu'il avait organisé sur la cybercriminalité pour vulgariser les techniques de protection contre le piratage, et qui a profité aux cadres et chefs d'entreprises. Il a également évoqué les exemples de formation par apprentissage dans le domaine des métiers tels la plomberie, l'électricité, l'entretien qui nécessitent des formations allant de trois jours à six mois, devant permettre à l'ouvrier d'exercer avec plus d'efficacité.

«C'est un gain de temps et d'argent pour les entreprises qui souhaiteraient investir dans leur ressources humaines et même pour l'Etat qui pose souvent le problème de manque de main-d'œuvre qualifiée notamment dans le domaine du bâtiment», a-t-il souligné. Le commissaire du Salon lance un appel au ministère de la Formation professionnelle pour travailler en partenariat afin de promouvoir la formation et l'apprentissage des métiers en Algérie. «Nous sommes sur la même longueur d'onde car le ministère de la Formation professionnelle admet la nécessité d'adapter les formations à la demande du marché de l'emploi. Il reconnaît également la nécessité d'introduire de nouvelles spécialités et d'en supprimer d'autres, et qu'il faut trouver une adéquation entre la formation et l'emploi», a-t-il déclaré en exprimant son souhait de contribuer aux réformes du secteur. Outre les instituts de formation en langues étrangères, les écoles de marketing, le Salon regroupe des stands de sociétés qui dispensent des formation dans le domaine de la plomberie ou bien l'électricité telle Soneltech formation, qui offre des formation qualifiantes d'une semaine à 6 mois dans le domaine de l'électricité bâtiment, la câblage des armoires, les caméra de surveillance et l'alarme automatique.

Z. M.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'EL-OUED
Matricule fiscale : 09983019000716 / N.I.S : 0002.3901.60095.44

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHES

Conformément aux dispositions des articles65 et 82du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marché publics et des délégations de service public la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El-Oued informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°**16/2016**: concernant la réalisation de projet cité dans le tableau ci-dessous que l'attribution provisoire du marché après le jugement est comme suite :

projet	Entreprise	Montant (TTC)	notes	Délais	Matricule fiscale	Critère de choix
la Réalisation des voiries urbaines pour le village social agricole commune M'rara .	SARL El Dorsaf	34.408.647,00 DA	54.85	130Jours	00013901000286 4	C.C.C H

conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité en haut tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recoursauprès de la commission de la wilaya des marché dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public .

en plus les autres soumissionnaires intéressés pour voir leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher auprès des services de la DUAC au plus tard trois (3) jours à compté du premier jour de la publication de l' attribution provisoire du marché .

Le Jeune Indépendant du 07/02/2017 / ANEP N° 503 651

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°.02./2017

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu favorablement à la consultation lancée le **25/10/2016** suite à l'annulation de l'avis d'attribution provisoire de la consultation lancée en date du **07/03/2016** paru dans les deux quotidiens nationaux «**Le jeune Indépendant**» et «**أخبار الأسبوع**» en date du **02/07/2016** suite à l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre national restreint **N°21/2015** paru dans les deux quotidiens nationaux «**Le jeune Indépendant**» en date du **10/12/2015** et «**أخبار الأسبوع**» en date du **12/12/2015** relatif au projet :

Sécurisation active des ouvrages de l'Autoroute Est-Ouest, Travaux d'éclairage publics :
Lot N°03 : Réalisation de l'éclairage public sur les ouvrages situés entre l'échangeur Est Et l'échangeur Ouest de Bouira entre les Pk 196+587 et Pk 203+300.

Est attribué comme suit :

Entreprise	NIF	Montant (TTC)	Note technique	Délais
ETB TCE BENFODIL Soflane	184100101758132	21 970 260,00	68/100	05 Mois

LES CRITERES D'EVALUATION :

- Qualification de l'entreprise
- Expérience et références professionnelles.
- Moyens matériels.
- Moyens humains.
- Offre financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication du présent avis d'attribution provisoire, auprès de la Commission des marchés compétente conformément à l'article 114 du décret présidentiel sus-cité.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2017 / ANEP N° 503 666



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT & DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
Cité administrative Boumerdes

MISE EN DEMEURE N° :02

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux
- Vu la première mises en demeure adressées à l'entreprise en date du 29/08/2016
- Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement des travaux.
- Vu les moyens humains insuffisants mobiliser pour la réalisation des travaux de VRD .
- Vu l'arrêt total des travaux.
- Vu le non respect les engagements de livraison pris par l'entreprise.

L'entreprise de réalisation E BE,/SPA.EB Alger demeurent à route National N° 01 Bir Mourad Rais,Wilaya d'Alger ,titulaire du marché approuve sous le N°27/2016 du 03/02/2016 portant visa N° 110/2015 du 15/12/2015,relatif à la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers du projet des 400 logements à Ouled Heddadj (programme quinquennal 3000 logements 2010-2014 tranche 2010) est mise en demeure de :

- Reprendre les travaux dans l'immédiat d'une manière effective et sérieuse.
- Renforcer le chantier en moyens humains nécessaire pour l'achèvement des travaux.
- Transmettre le planning de réalisation détaillé (avancement des travux matériel, mains d'ouvre et approvisionnement)

Un delais franc de dix (10) jours accordé à l'entreprise pour se conformer à ces instructions à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP ,faute de quoi , des mesures coercitives seront prise à son encontre ,conformément à la réglementation en vigueur .

Le Jeune Indépendant du 07/02/2017 / ANEP N° 503 665



RÉVÉLATIONS DE MARIANNE

«Diplomatie du portefeuille» entre France et Qatar: le scandale s'amplifie

Le magazine Marianne vient de révéler de nouvelles informations sur la «diplomatie du portefeuille» entre des communicants français et l'ambassade du Qatar. La publication fait suite à une enquête réalisée par Georges Malbrunot et Christian Chesnot, auteurs du livre « Nos très chers émirs » sorti en octobre 2016



Dans leur ouvrage, les deux journalistes parlent notamment de Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement de 2015 à 2016, qui aurait essayé d'imposer une agence de communication à l'ambassadeur du Qatar pour assurer son lobbying auprès des parlementaires français, moyennant une importante rétribution. De son côté, Marianne raconte l'histoire de Karim Guellaty, qui aurait demandé 45 000 euros par mois à l'ambassadeur qatari en France Meshal al-Thani, afin de « gérer » les déclarations publiques de certaines personnalités politiques françaises au sujet du Qatar. Sputnik a contacté Georges Malbrunot pour lui demander son opinion à ce sujet. Selon le journaliste, l'article de Marianne « confirme et étaie » les accusations portées dans « Nos très chers émirs». « On n'est pas surpris, ces accusations confirment qu'il y avait une tentative de trafic d'influences par Jean-Marie Le Guen et ses amis à l'égard de l'Ambassade du Qatar », indique-t-il. « Karim Guellaty n'est pas nommé dans notre livre car on ignorait l'existence de ce communicant. (…). Mais ce qui est annoncé dans le papier de Marianne semble tout à fait cohérent », souligne M. Malbrunot. Il estime également que la somme de 45 000 euros mensuels qui aurait été demandée à l'ambassadeur qatari à Paris paraît « vraisemblable ». « On savait que la part qui revenait à Jean-Marie Le Guen était de 10 000 euros. Et vraisemblablement, 25 000 pour le communicant Karim Guellaty, et donc il restait 10 000 à partager entre d'autres personnes dont on ignore qui elles sont », a expliqué le journaliste. Georges Malbrunot s'est également dit «tout à fait serein » face à la plainte en diffamation déposée par Jean-Marie Le Guen suite à la parution de « Nos très chers émirs ». « Je pense que tôt ou tard la justice française pourrait se saisir justement de l'affaire soulevée dans notre livre pour examiner s'il y a eu tentative de corruption et trafics d'influences », prétend l'interlocuteur de l'agence. Et d'ajouter que la « diplomatie du carnet de chèque » existait « depuis de longues années avec un certain nombre de pays et notamment du Golf ». « Ce qu'on peut souhaiter, c'est, à la lueur de nos révélations, même à la lueur de ce qui se passe aujourd'hui avec l'affaire Fillon, que cela permette d'assainir la relation entre l'argent et la politique », conclut-il.

Agences et R. I.



SELON LES EXPERTS AMÉRICAINS

Washington devra importer des armes pour rattraper Moscou et Pékin

POUR DE NOMBREUX experts, les États-Unis risquent de perdre leur position de leader mondial dans le domaine des technologies militaires face notamment aux avancées réalisées en la matière par la Russie et la Chine. Le centre de recherches du Congrès US vient de publier une étude qui constate une possible émergence dans un avenir proche de plusieurs systèmes de combat qui dépasseront leurs actuels analogues américains. « La Russie et la Chine modernisent leurs équipements de combats déjà adoptés, et en conçoivent de nouveaux, destinés à leurs armées aussi bien qu'à l'exportation », indique le document. Michael Peck du National Interest rappelle que les États-Unis emploient toujours les chars Abrams et les blindés Bradley, alors que la Russie développe son char ultramoderne Armata. Les engins de nouvelle génération ne seront quant à eux mis en service dans l'armée américaine qu'en 2035 au plus tôt, déplore-t-il. Dans le même temps, la Russie et la Chine ont procédé à l'exportation de leur matériel militaire de pointe. « Ainsi, même en cas de conflit avec un petit pays, les États-Unis pourraient faire face aux T-90 russes et aux VT-4 chinois », indique l'observateur. Compte tenu des retards dans la conception de l'avion de chasse F-35, Washington pourrait être contraint d'importer des armes de fabrication étrangère afin de ne pas se perdre en chemin, estime Michael Peck. À l'heure actuelle déjà, le Pentagone utilise des drones de production israélienne ainsi que des armes antichar suédoises, tandis que la Chine fournit aux États-Unis de nombreuses pièces nécessaires pour leurs armes lourdes, rappelle l'expert. Cependant, ce qui lui semble le plus préoccupant, c'est que les militaires américains semblent « résignés à accepter » l'idée que leur pays pourrait se retrouver distancé dans la course aux armements.

R. I.

BERLIN REVOIE SA COPIE

La diplomatie allemande prône un «dégel» des relations russo-américaines

LE MINISTRE allemand des Affaires étrangères, Sigmar Gabriel, affirme qu'un « dégel » éventuel dans les relations bilatérales entre les États-Unis et la Russie pourrait contribuer énormément au règlement des crises actuelles à l'échelle mondiale. Un rapprochement éventuel entre les États-Unis et la Russie pourrait faciliter le règlement des crises internationales actuelles, a déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères, Sigmar Gabriel, lors d'une interview accordée à la chaîne ARD. « Un apaisement éventuel des tensions entre les deux pays (les États-Unis et la Russie, ndlr) serait approprié pour le développement de la situation en Syrie et en Ukraine, ainsi que pour le processus de désarmement en Europe », a déclaré le ministre, tout en soulignant que les accords à venir « ne devaient pas être réalisés au détriment de l'Ukraine et de l'Europe ». M. Gabriel a également indiqué qu'à l'issue de sa récente rencontre à Washington avec le secrétaire d'État des États-Unis, Rex Tillerson, et le vice-président du pays, Mike Pence, ses collègues américains avaient fait très clairement savoir qu'ils « avaient un grand intérêt pour une Europe unie ». Le nouveau chef de la diplomatie allemande Sigmar Gabriel a en outre déclaré vendredi dernier à l'issue d'un entretien à Paris avec son homologue français Jean-Marc Ayrault que la levée des sanctions imposées par l'Union européenne à la Russie était conditionnée à la mise en application intégrale des accords de Minsk. « L'Allemagne et la France adoptent une position explicite sur les sanctions. Nous voulons que les accords de Minsk soient appliqués. C'est la seule voie qui permettra de procéder à la levée des sanctions », a insisté le nouveau ministre allemand des Affaires étrangères. Rappelons que M. Gabriel, qui a pris ses fonctions le 27 janvier à la tête de la diplomatie allemande, a reconnu, à l'instar de son prédécesseur Frank-Walter Steinmeier, que la Russie était un acteur d'une grande importance.



R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

23e MAGHREB DES LIVRES À PARIS

Un Spécial Algérie

La manifestation annuelle qu'est le Maghreb des livres mettra à l'honneur, dans sa vingt-troisième édition, les samedi 18 et dimanche 19 février à l'Hôtel de ville de Paris, les lettres algériennes.



Comme à chaque rendez-vous, l'association Coup de soleil, l'initiatrice du Maghreb des livres dans la capitale française, consacre l'édition à l'un des pays de la région nord-africaine. Cette fois-ci, ce sera autour des Lettres algériennes, représentées par une vingtaine d'auteurs, que les participants et les visiteurs sont appelés à se rencontrer. Qu'ils soient résidents à l'étranger ou dans leur propre pays, ces auteurs viendront animer, dans les espaces inhérents à l'Hôtel de ville, deux jours durant diverses activités. Des écrivains, des essayistes, des romanciers, des poètes et même des bédéistes d'Algérie sont invités à présenter leurs dernières œuvres respectives, aux côtés de leurs homologues de Tunisie, du Maroc, du Canada et de Suisse, entre autres. Certes, le programme de cette prochaine édition n'est pas encore totalement bouclé, mais les organisateurs ont déjà publié, via leur site, un emploi du temps général. En marge des expositions et des rencontres-dédicaces fixées à partir de midi, un Café littéraire sera animé autour de sujets d'actualité comme le Proche-Orient, ledit Djihadisme, les passions et violences.

Du côté algérien, le second Café littéraire portera sur Algérie en bulles. Dans ce sens, l'une des tables-rondes prévues sera réservée à l'histoire, soit un débat autour du thème Bey de Constantine puis résistant dans les Aurès : El Hadj Ahmed Bey avec Racim Benyahia (auteur de l'album de bande dessinée en arabe : Constantine 1836, édition Dalimen 2016), Fatima-Zohra Guéchi, Jacques Frémeaux et Yahia Belaskri en tant que modérateur. D'autres personnalités de la littérature algérienne se présenteront à Paris, telles que Djamel Mati et Lynda Koudache, lauréats du Prix Assia Djebar du roman 2016, Waciny Laredj, Mohamed Sari, Amine Zaoui, Maissa Bey et le poète Nadjib Stambouli.

Ce séjour parisien sera également l'occasion de rappeler les œuvres d'auteurs disparus : Nabile Farès, Hamid Nacer-Khodja, le journaliste et écrivain Tahar Djaout. Il s'agira de proposer tout simplement des lectures de leurs textes. Les hommages, il y en aura aussi, à commencer par celui au regretté écrivain et anthropologue des religions Malek Chebel. Il sera rendu autour de Rachid Benzine, Fadila Mehal et Akram Belkaid. De même que Feriel Lalami, Maati Kabbal et Nadia Agsous rappelleront l'œuvre et l'itinéraire de l'écrivaine et féministe marocaine Fatima Mernissi. Le Maghreb des livres, c'est un lieu de convergences entre les deux rives de la Méditerranée en particulier, ouvert à tous les intéressés à la littérature maghrébine en général. S'il n'a pas cessé de s'accroître depuis 1994, il est devenu une date traditionnelle, un rendez-vous incontournable.

M. Rediane

3e RENCONTRE NATIONALE DU CINÉMA RÉVOLUTIONNAIRE

Bouira attend ses artistes

LA TROISIÈME édition de la Rencontre nationale du cinéma révolutionnaire de Bouira se déroulera, à la Maison de la Culture Ali-Zamoum et à l'université, les 18, 19 et 20 février prochain, en hommage au défunt artiste Hattab Benyoucef.

Les préparatifs à Bouira pour l'organisation de cette manifestation se poursuivent dans de bonnes conditions pour l'élaboration d'un riche programme qui sera marqué par la présence de plusieurs réalisateurs, acteurs et comédiens, a indiqué ce dimanche 05 février le directeur de la Culture El-Hachemi Bouhired. « Nous sommes en train de poursuivre nos préparatifs en vue d'organiser cette troisième Rencontre nationale du cinéma révolutionnaire devant avoir lieu les 18, 19 et 20 du mois en cours, et ce, à l'occasion de la journée du Chahid, a expliqué à l'APS le même responsable. Cette manifestation aura lieu à la maison de la Culture Ali Zaâmoum de Bouira ainsi qu'à l'université Akli Mohand Oukhadj, en présence d'une panoplie de réalisateurs, d'acteurs et de comédiens, à l'image de Hacen Ben Zerari, Amel Himer, Amar Rabia, Bahia Rachedi, Abdelkader Boudjadja, Mohamed Adjaimi, Faouzi Saichi et Abdennour Chelouch, a précisé M. Bouhired. L'évènement sera marqué par une série d'activités culturelles et artistiques dont des projections de films révolutionnaires comme Le Puits, Zabana, Les portes du silence et L'Opium et le bâton.



Des débats devront suivre ces projections ainsi que des tables rondes et des expositions dédiées aux affiches de films révolutionnaires et au vieux matériel utilisé dans leur réalisation. Une autre exposition sera consacrée aux arts plastiques dont les thèmes ont un lien direct avec cette Rencontre nationale qui sera organisée en hommage au défunt artiste Hattab Benyoucef. Des concours de dessin et du meilleur scénario seront aussi organisés à cette occasion, a encore précisé le directeur de la Culture de Bouira. La troisième Rencontre du cinéma révolutionnaire sera clôturée par un gala artistique devant être animé par le groupe Dehham et le chanteur Hamdi Bennani.

APS

HIZAM DE HAMID BENAMRA AU FESTIVAL MÉDITERRANÉEN DE TÉTOUAN

LE FILM documentaire Hizam, dernière autoproduction du réalisateur indépendant Hamid Benamra, est programmé en compétition du 23e Festival international du cinéma méditerranéen de Tetouan au Maroc, prévu du 25 mars au 1er avril prochains. Sorti en 2016, Hizam aborde le thème de la féminité et du rapport au corps de la femme comme « refuge de l'homme et son miroir », ainsi que le regard porté, en France, sur les cultures maghrébines et orientales. Ce film est le fruit de 16 années de tournage durant lesquelles le réalisateur a « cueilli la grâce et la féminité de danseuses orientales », en suivant la danseuse et chorégraphe algérienne Assia Guemra pendant ses cours de danse et ses spectacles. Dans cette œuvre le rapport à l'exil et au regard étranger est également exploré avec le cinéaste et écrivain syrien Mohammad Malas.

SORTIR

ALBUM
La chanteuse Lamia Ait Amara en concert de musique andalouse pour la promotion de son album Cham's (Edition Ostowana). Accompagnée par l'Ensemble Khalil Baba Ahmed. Le jeudi 09 février. 19h.Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA.

JAZZ
Le Quartet Frank Woeste en concert de jazz. Jeudi 09 février. 19h30. Institut français d'Alger. Frank Woeste au piano, Stéphane Galland à la batterie, Romain Pilon à la guitare, Julien Carton au moog bass.

MANDELA
Spectacle Madiba en hommage à Nelson Mandela. Le samedi 11 février. 19h. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Accès : 1000 DA. Célébration de la 27e année de libération de Nelson Mandela, avocat, prisonnier durant 27 ans, président d'Afrique du Sud. L'histoire d'amour de deux êtres qui dans la lumière de Mandela vont combattre pour leurs idéaux. Avec 22 artistes : chanteurs, acteurs, danseurs. Danses africaines, chœurs traditionnels Zoulou alternés avec des chansons d'amour éternelles et des titres rythmés et rassembleurs.

OPERA
Concert L'Opéra italien s'invite à la radio. Samedi 11 février. 19h. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Avec la soprano Elisabetta Farris, la mezzosoprano Laura Speranza, le ténor Miro Solman, le bassiste Sandro Chiaretti, le Maestro Massimiliano Sinceri au piano. Appeler pour les invitations : 021 923 873/ 021 925 191.

FERAOUN
Conférence Mouloud Feraoun : un écrivain engagé par José Lenzini, journaliste (Var Matin, Le Monde, La Tribune, BFM) et professeur à l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille. Mardi 21 février. 18h. Institut français d'Alger.

VARIETE
La chanteuse auteure et compositeur Nawel Mebarek en concert avec son orchestre Lfamilia. Le jeudi 16 février. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

ORIENTAL
Nawal Zoghbi et Wael Jassar en concert. Le vendredi 17 février. 20h. Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Alger. Consulter : wellsound-dz.com

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

JUMELAGE INTER HÔPITAUX

Plus de 950 consultations effectuées dans le Gourara

PLUS DE 950 consultations médicales spécialisées ont été effectuées au profit de malades dans le Gourara (Adrar) dans le cadre d'un jumelage entre le centre hospitalo-universitaire de Kouba et l'EPH de Timimoune, a-t-on appris des organisateurs.
L'initiative, qui a pris fin ce jeudi et pour laquelle a été mobilisé un staff de 35 personnes, entre professeurs de médecine, praticiens spécialistes et paramédicaux, a permis à de nombreux patients de la région du Gourara (Nord d'Adrar) de bénéficier de consultations médicales gratuites, a indiqué le président de l'équipe médicale, Pr. Yaiche Toufik Achour.
Menée dans de bonnes conditions, en coordination avec les personnels médicaux et paramédicaux des établissements de santé de la région, l'opération a donné lieu à des consultations dans les spécialités de gynécologie-obstétrique, pédiatrie, épidémiologie, Oto-rhino-laryngologie (ORL), chirurgie générale et radiologie, a-t-il précisé.
Le programme a permis, en outre, l'organisation, dans le cadre du rapprochement des prestations médicales de la population, de visites aux établissements de santé de proximité dans les zones enclavées de la région du Gourara, à l'instar de Tinerkouk, Ksar Kaddour, Talmine et Ougrout, a-t-on indiqué de même source.
Des rendez-vous ont été également fixés pour effectuer des interventions chirurgicales, pour les cas complexes, au niveau du CHU de Kouba.
Une session de formation au profit des personnels des établissements de santé du Gourara a été encadrée par des professeurs délégués par le ministère de tutelle et ayant trait aux voies et moyens de prise en charge des cas de maladies cardiaques, de maladies gynécologiques et du cancer des intestins.

UNE CARAVANE MÉDICALE DANS LA COMMUNE D'AOULEF

DES CONSULTATIONS médicales spécialisées ont été entamées jeudi dans le cadre d'une caravane médicale au profit des malades de la commune d'Aoulef (250 km Est d'Adrar), dans le cadre d'un jumelage entre l'établissement hospitalier de cette collectivité et le CHU de Birtraria.
Première du genre entre ces deux établissements de santé, cette caravane s'emploie à élargir les spécialités médicales couvertes, à la satisfaction de la population locale, a indiqué le président de l'équipe médicale de Birtraria, Pr. Ahmed Hadri.
Initiée en coordination avec l'association d'insertion et d'aide aux malades de la wilaya d'Adrar, cette initiative vise à contribuer à l'amélioration des prestations médicales dans la région du Tidikelt et assurer des soins et traitements dans des spécialités non assurées localement, a affirmé, de son côté, la présidente de l'association, Ferdjani Dehadja.
Cette initiative permettra d'assurer des consultations en médecine interne, diabétologie, cardiologie, chirurgie générale, pédiatrie, gynécologie-obstétrique et en radiologie.
Le directeur de l'EPH d'Aoulef, El-Khal Mohamed Abdelghani, a salué l'organisation de cette caravane qui devra permettre d'améliorer la couverture médicale et la prise en charge des populations des régions ciblées.

CANCER DE LA PROSTATE:

L'hormonothérapie accroit les chances de survie

Les hommes dont le cancer de la prostate réapparaît après une ablation de la glande accroissent nettement leurs chances de survie s'ils sont traités, en plus d'une radiothérapie standard, avec une hormonothérapie pour bloquer les hormones mâles, selon un essai clinique.

L'étude a été menée avec 761 hommes atteints d'un cancer de la prostate qui ont été suivis dans 17 centres hospitaliers aux Etats-Unis et au Canada pendant douze ans.
Les résultats, qui sont publiés mercredi dans le New England Journal of Medicine, devraient selon les cancérologues aider à clarifier le traitement de ces malades qui connaissent une récurrence de leur cancer.
Après une prostatectomie, plus de 30% des hommes ont une réapparition du cancer sous forme de métastases.
L'essai clinique financé par l'Institut national du cancer (NCI) a montré que parmi les hommes traités avec une radiothérapie et une hormonothérapie, l'incidence de la mortalité par ce cancer était 5,4% contre 13,4% chez ceux n'ayant eu qu'une radiothérapie.
La fréquence des métastases du cancer de la prostate était de 14,5% chez les malades ayant reçu une radiothérapie combinée à un traitement pour neutraliser les hormones mâles comparativement à 23% dans le groupe de radiothérapie seule.
Le cancer de la prostate est le second cancer le plus fréquent chez les hommes aux Etats-Unis. Quelques 161.300 nouveaux cas y sont diagnostiqués chaque année et le cancer devrait être la cause de 27.000 décès en 2017, selon l'American Cancer Society.



MALADIES RHUMATOLOGIQUES:

Les professionnels de la santé pour un travail d'équipe afin d'optimiser les soins

DES PROFESSIONNELS de la santé ont appelé à adopter une démarche privilégiant le travail en équipe pour permettre un diagnostic précoce des maladies rhumatologiques, afin, ont-ils affirmé, d'assurer une «meilleure» prise en charge des patients.
«Un diagnostic précoce des maladies rhumatologiques, de polyarthrite rhumatoïde (PR) notamment, permet aux médecins spécialistes, à savoir les rhumatologues, d'instituer les traitements les plus sûrs à ces affections qui sont des maladies très répandues, avec des complications graves», a souligné le docteur Rebaiha Hafi, rhumatologue et présidente de l'association des praticiens privés de Constantine (APPC), organisatrice des 6e journées de rhumatologie.
Les médecins généralistes jouent un rôle «majeur» parce que ce sont eux généralement qui évaluent en premier les patients, a indiqué la même spécialiste qui a mis l'accent sur l'importance de la communication, l'information et la sensibilisation dans la «mobilisation» de cette catégorie de médecins appelés à assurer des orientations justes aux malades.
Le travail d'équipe favorise la qualité de la prise en charge et représente un «excellent»' moyen pour répondre de façon «efficace» aux besoins du malade atteint de polyarthrite rhumatoïde (PR), a estimé Dr. Hafi qui a insisté sur l'urgence de coordonner les actions pour un résultat positif.
Le diagnostic précoce de cette maladie permet de débuter un traitement de fond et favorise ainsi les chances de soulager les patients des douleurs occasionnées, a encore indiqué la présidente de l'APPC.
Elle a précisé que les rhumatologues disposent aujourd'hui de biothérapies qui révolutionnent la prise en charge des maladies des articulations, à condition, affirmant, que ces infections soient détectées dés le début, d'où le rôle indispensable des médecins généralistes notamment. La problématique du retard de consultation et de diagnostic aboutit à des déformations et des handicaps, a également averti Dr. Hafi, précisant que les rhumatismes sont des maladies de tous les âges et que les formes les plus répandues sont l'arthrose, la polyarthrite rhumatoïde, l'ostéoporose, la goutte, et autres.
L'ostéoporose, une des formes des plus dangereuses de la rhumatologie se caractérise par une dégradation de la qualité et de la quantité de l'os qui augmente de façon marquée le risque d'avoir des fractures. C'est une maladie très fréquente qui a de nombreuses conséquences pour la vie quotidienne, ont indiqué, par ailleurs, les participants à ce séminaire international qui se sont penchés sur ce cas particulier compte tenu de sa gravité.
Longtemps silencieuse, l'ostéoporose peut provoquer des fractures de la hanche, du poignet, des vertèbres ou de l'épaule, a-t-on souligné.
«Nous ne guérissons pas de l'ostéoporose, mais les médicaments disponibles grâce au progrès scientifique, permettent de diminuer le risque de fracture des os», ont souligné des spécialistes qui ont insisté sur l'importance de détecter précocement cette maladie pour permettre les meilleurs des traitements.
Les 6e journées de rhumatologie, ont pour but principal d'ouvrir des ateliers de formations médicales continues pour les jeunes et assurer des séances de recyclage pour les anciens, a souligné la présidente de l'APPC.
Cette rencontre de deux jours a été marquée par la participation de spécialistes provenant des quatre coins du pays en plus de professeurs de renommée venus de France notamment, en plus de l'organisation d'une exposition sur diverses firmes et marques de médicaments rhumatologiques, a-t-on noté.

Rendez-vous scientifiques

■Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben.Aknoun
Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose.
L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.
Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.
L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR
■ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran
Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.
Initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, et ayant pour thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers qui aborderont les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention.
■17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
■Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
■2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
■5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

Les «zones sécurisées» de Trump ou le nouveau plan de partition de la Syrie

Les véritables objectifs de Trump en Syrie se précisent depuis l'annonce de son intention de créer des zones de sécurité, sous prétexte de protéger les civils et de résoudre le problème des déplacements forcés et des émigrés.

Un problème qui, d'après lui, menace la sécurité du monde et, en particulier, la sécurité nationale des États-Unis. D'où ses deux décisions : interdire aux ressortissants des pays en proie à des troubles et des affrontements armés d'entrer aux États-Unis, pays auxquels il a ajouté l'Iran, et créer des zones de sécurité en Syrie, au Yémen et dans les pays voisins.

Concernant les zones de sécurité en Syrie, le plus important a fuité à partir de « sources israéliennes » et se révèle conforme aux obsessions de l'ex-plan B américain fondé sur la partition de la Syrie. Pour ce nouveau plan, Trump ne voulant toujours pas envoyer des troupes terrestres, charge des forces locales et régionales d'établir ces prétendues zones de sécurité, forces auxquelles l'aviation américaine offrirait son soutien puis maintiendrait des zones d'exclusion aérienne au niveau de quatre régions :

Une première zone au nord-est, confiée aux FDS [Forces Démocratiques Syriennes] inféodées aux États-Unis, allant de Hasaka jusqu'à l'Euphrate ; région dont les Kurdes rêvent pour leur entité autonome.

Une deuxième zone an nord d'Alep, confiée à la Turquie, allant de la frontière turque à la ville d'Al-Bab sur une distance de 75 kms ; région dont rêvait la Turquie suite à l'échec de ses projets en Syrie.

Une troisième zone au sud, confiée ouvertement à la Jordanie et implicitement à Israël, allant du Golan, à Daraa puis à Soueïda ; région dont rêve Israël pour sa prétendue sécurité.

Une quatrième zone à l'ouest, allant de la côte jusqu'à Homs, confiée à la Russie.

Finalement, un ex-nouveau plan américano-sioniste dont la cartographie est superposable au plan de partition de la Syrie sous Obama, mais plus intelligent et plus perfide.

En effet, le plan de l'ère Obama ayant été rejeté avec force aussi bien sur le terrain militaire que sur le terrain diplomatique, les États-Unis ou, plus exactement, les sionistes occupant des postes sensibles dans l'administration Trump, pensent pouvoir contenir et contourner les victoires de l'Armée syrienne à travers ce nouveau plan de partition, étant donné qu'il sauvegarde les intérêts de la Russie, de la Turquie et d'Israël en Syrie, tout en détruisant l'unité du peuple et du territoire syriens, puisqu'il arrache à l'État syrien sa composante kurde du nord-est du pays, sa composante alaouite de la côte ouest, sa composante druze du sud, et permet à la Turquie de rester présente dans le nord avec possibilité d'expansion dans les régions restantes, une fois que la Syrie aura été privée du soutien de ses alliés.

Et ceci, puisqu'une dernière information stipule l'isolement de l'État syrien par la sortie de toutes les forces inacceptables par les nouveaux gestionnaires de ces zones, instrumentalisés par les États-Unis. Autrement dit, la sortie de l'Iran, du Hezbollah et autres alliés, notamment de la région sud pour rassurer Israël par la création d'une zone de sécurité « internationalement reconnue » dans le Golan syrien.

Des objectifs israélo-américains d'une telle ampleur ne peuvent être atteints que par l'un des deux moyens suivants : une résolution du Conseil de sécurité leur accordant une légitimité internationale ou une action militaire menée par les USA et leurs alliés imposant la loi du plus fort. Mais tant que Trump n'engage pas ses troupes terrestres comme il l'a promis, l'unique moyen reste la bénédiction du Conseil de sécurité ; ce qui implique de dissuader la Russie de brandir son veto.

Selon ces fuites, l'administration Trump pense pouvoir corrompre la Russie en lui accordant une zone d'influence non seulement sur la côte syrienne, mais aussi en reconnaissant ses intérêts dans toute la Syrie et toute la région, y compris en Irak. Que fera la Russie ? Jusqu'ici, elle a déclaré que la mise en place de zones sécurisées devrait faire l'objet d'une étude approfondie en coordination avec l'État syrien. Lequel a déclaré par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Walid al-Mouallem, que toutes les tentatives de mise en place de telles zones sans coordination avec l'État syrien auraient de graves conséquences et constitueraient une violation de la souveraineté du pays. Quelle serait exactement la coordination voulue par la Syrie ?

Pour nous, l'équation est claire : la sécurité est le fait de l'État, l'insécurité est le fait du terrorisme. Les vraies zones sécurisées sont donc celles contrôlées par l'État syrien et les Syriens n'ont nul besoin de nouveaux plans conduisant à la pérennisation de la guerre, mais un grand besoin de nettoyer leur territoire du terrorisme, ce qui restituerait la sécurité.



Par conséquent, s'il existait une réelle intention de résoudre radicalement le problème des réfugiés, il suffirait de ramener les personnes déplacées dans les zones où l'État impose la sécurité et de faire un minimum pour les aider à s'en sortir humainement, au lieu de continuer à fournir des armes aux terroristes qui les ont expatriés.

Nous disons cela en sachant que ceux qui ont mené l'agression sur la Syrie n'ont aucunement l'intention de rendre service à l'État syrien, de telle sorte qu'il puisse récupérer sa stabilité en préservant l'unité de son peuple et de son territoire. D'où ce plan diabolique de partition et de partage du butin sous couverture d'un « projet de zones sécurisées ».

Projet qui doit absolument être rejeté pour deux principales raisons sur lesquelles nous insistons particulièrement. La première est qu'il prépare la voie à une partition réelle et définitive de la Syrie, rappelant les résolutions ayant conduit à la partition de la Palestine et du Soudan ou le fait accompli en Irak. La deuxième est qu'il vise le rôle et l'efficacité l'« Axe de la Résistance » en Syrie et au-delà, afin qu'Israël et les États-Unis puissent atteindre certains de leurs objectifs contre notre région.

Vu ces dangers, l'unique formule susceptible de rendre ce projet acceptable serait que toutes les zones syriennes soient directement gérées par le gouvernement syrien, que les États voisins ferment leurs frontières aux terroristes, et qu'aucune force militaire étrangère voisine ou éloignée ne puisse intervenir sur le terrain sans coopération et collaboration directes avec le commandement militaire syrien légitime.

Concernant la Russie, nous l'invitons à rester particulièrement vigilante devant ce plan hypocrite et à empêcher toute résolution malveillante pouvant masquer la partition de la Syrie.

Quant à l'Axe de la Résistance, nous pensons qu'il est devant une nouvelle phase de confrontation. En effet, maintenant qu'il a empêché la chute de la Syrie et mis en échec le premier plan de sa partition, il doit se préparer à faire échouer ce nouveau plan de partition masquée. Cette fois-ci, ce sera plus facile suite aux succès militaires considérables ayant abouti à la libération d'Alep et à la dispersion du camp des agresseurs.

Reste à envisager la tactique de la confrontation qui devra être menée sur le plan politique et militaire à la fois, en commençant par refuser ces zones sécurisées quelles que soient les pressions, puis en convaincant les alliés de les refuser à leur tour et enfin, en affrontant l'ennemi sur le terrain avec la certitude de la victoire.

Car, l'Axe de la Résistance qui a prouvé sa capacité et son efficacité face aux affrontements les plus cruels et qui a accepté tant de sacrifices, ne peut pas gaspiller les avancées obtenues au prix du sang de tant de martyrs, ni tomber dans les pièges tendus par les américano-sionistes.

Dr Amin Hoteit

ETATS-UNIS : CHANGEMENT OU FAUX-SEMBLANT

Depuis l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche, les médias français et européens se déchaînent. Les dirigeants européens ne cessent de multiplier les déclarations et de dicter des leçons. Les responsables politiques français mettent en garde le protectionnisme économique, tandis que les Allemands insistent sur le multiculturalisme, ainsi que sur leur bonne gestion de plusieurs crises dans le monde notamment celle des réfugiés.

Cependant, le comportement des dirigeants européens et américains a mis l'Occident en général en mauvaise posture. L'horrible gestion du libéralisme, l'accaparement et la répartition inégale des richesses ont donné l'opportunité aux prêcheurs du protectionnisme d'être écoutés par les peuples. Ils ont su et pu capter l'attention des opinions publiques. Si ce repli sur soi dans un monde voué de plus en plus au fait de la mixité et au métissage était l'affaire d'un seul peuple, nous aurions pu dire que c'était une exception. Tandis qu'actuellement c'est tout l'Occident qui tangue sur cette thématique.

La détestable gestion des frontières européennes, accompagnée par la menace terroriste a permis aux prêcheurs d'un rétablissement des frontières physiques d'être entendus. Aujourd'hui, à cause de ces formes de gestions politiques, à cause des guerres dans le monde, des menaces qui pèsent sur nous tous, les peuples sont exaspérés, l'immigration devient un problème, la différence est de moins en moins acceptée, parfois même par des individus de la même communauté, peuple ou pays.

Quant à ceux qui préféraient voir Hillary Clinton au pouvoir, où encore qui regrettaient Barack Obama, il convient de leur préciser qu'Obama, prix Nobel de la Paix, ainsi que son administration ont maintenu et multiplié les foyers de guerres dans le monde. Des guerres qui ont coûté et coûtent encore très cher à tous les peuples de la Terre. Le couple Obama est certainement exemplaire au niveau moral et conjugal, pas de scandale, pas de secrétaires qui interfèrent dans le couple présidentiel, mais cela est-il suffisant ? Que pensent les supporters américains, français et européens des guerres militaires et économiques dans le monde, déclenchées par l'ancien président Barak Obama, au nom de la liberté et de la Démocratie, au prétexte de l'intérêt du peuple américain. Nous nous posons la question suivante : où est l'intérêt du peuple américain dans toutes ces guerres ? Mais pour certains esprits, tuer d'autres individus, saccager des pays, réduire des nations en miettes est justifiable au nom d'une quelconque lutte. En revanche tromper sa femme, c'est un acte très grave…

Quant à Hillary Clinton, il suffit de reprendre les quelques dizaines de mails extraits de sa boîte et divulgués par Wikileaks prouvant son implication dans les crises qui ont saccagé les pays arabes, connues sous le nom du printemps arabe, notamment son implication en Libye.

Nous avons eu l'habitude en Occident d'entendre deux types de discours politiques, avant et après une élection. Le président Trump a dit ce qu'il a à dire, il a fait ses promesses, il a spéculé sur l'imaginaire collectif des Américains et il a été élu. Toutefois, le nouveau président américain arrive dans une diplomatie déjà en marche, organisée pour affronter l'avenir, notamment en politique étrangère où les changements s'effectuent seulement en cas de défaite. Donald Trump et ses électeurs ne sont pas seuls au monde, ils sont contraints de se plier à la mondialisation, au numérique et au manque de frontières physiques. De ce fait, le protectionnisme de M. Trump va vite prouver ses limites. Un protectionnisme accompagné par la faillite américaine sur la scène internationale ne peut qu'asphyxier les Etats-Unis précipitant la chute de l'Empire.

Trump est-il un signe des temps ? Si nous étions purement croyants nous pourrions dire que Trump est le châtiment par excellence des Etats-Unis pour ses péchés commis toutes ces années. Toutefois, les Etats-Unis peuvent être le châtiment de Trump, voyant en lui le Messie des temps modernes mais il pourrait être rapidement crucifié.

Nous avons eu l'habitude depuis des décennies d'avoir des changements à la tête des Etats-Unis sans pour autant avoir un changement fondamental dans sa politique impérialiste, dominante et globalisante.

Donald Trump a trois alternatives qui s'offrent à lui : soit de faire vraiment ce qu'il a promis menant les Etats-Unis au périple, soit de faire un minimum ce qui risquerait de décevoir ses électeurs, soit d'entrer dans la danse et suivre le mouvement. Tout cela semble répondre à des logiques évolutives dans le temps et dans l'espace.

Antoine Charpentier
Source : mondialisation.ca

LANCEMENT DU PREMIER CHAMPIONNAT NATIONAL DE RUGBY BENJAMINS ET MINIMES FIN FÉVRIER

LE PREMIER championnat national de rugby benjamins et minimes filles et garçons sera lancé fin février, a-t-on appris du président de la commission nationale de développement du rugby au niveau de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Aissaoui Mohamed. Ce premier championnat sera composé de trois tournois régionaux qui auront lieu les mois de février, mars et avril dans trois régions (Est, Centre et Ouest) avec 21 clubs affiliés à la fédération, a-t-il indiqué. A l'issue de ces tournois, les meilleurs clubs en minimes et benjamins en filles et garçons disputeront, le mois de mai, la phase finale pour le titre national. Les rencontres seront disputées à huit joueurs pour les benjamines et benjamins et dix joueurs pour les minimes filles et garçons. Elles seront dirigées par 11 arbitres formés par la Fédération algérienne de rugby. Ce championnat de jeunes catégories constituera une pépinière de rugbymen en herbe pour préparer la relève pour l'avenir des clubs algériens, a-t-il estimé.

TOURNOI ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS :

25 pays étrangers attendus du 12 au 18 février à Alger

VINGT-CINQ (25) pays étrangers, plus l'Algérie, devraient participer au tournoi ITF juniors Mehdi-Bouras, du 12 au 18 février au Tennis Club d'Hydra (Alger), ont indiqué dimanche les organisateurs.Il s'agit de : Tunisie, Egypte, Portugal, Italie, Maroc, Grande-Bretagne, Espagne, République tchèque, France, Oman, Allemagne, Colombie, Canada, Togo, Namibie, Côte d'Ivoire, Ile Maurice, Madagascar, Nigeria, Finlande, Hongrie, Roumanie, Cameroun, Suisse, Russie et Algérie, pays hôte de ce tournoi international, dédié à la mémoire de l'ancien international junior Mehdi Bouras, décédé en 2013 à l'âge de 24 ans.

VOILE : LE CN TIPASA EN TÊTE DU CLASSEMENT NATIONAL

LE CLUB NAUTIQUE de Tipasa (CNT) s'est emparé de la première place du classement national des clubs de voile, en récoltant 2639 points pendant l'année 2016, soit 615 de plus que l'AN Alger-Plage (2e / 2024 pts), au moment où l'EV Mostaganem complète le podium avec 1884 points, selon les résultats publiés par la Fédération algérienne de voile (FAV).Derrière ce trio de tête, deux clubs de la même ville se sont emparés des 4e et 5e places, à savoir la JS Marsa et le CN Marsa, respectivement avec 1790 et 1552 points. Plus bas dans le classement, le FUN Gliss a pris la 6e place avec 1347 points, suivi du CAP Falcon (7e / 1311 pts) et du CRB Tipasa (8e / 1286 pts).

TENNIS /COUPE DAVIS 2017

La Serbie en quarts de finale

LA SERBIE s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe Davis, après la victoire de son double contre la paire russe, hier à Nis (sud de la Serbie), et qui permet aux Serbes de mener (3-0). Nenad Zimonjic et Viktor Troicki ont apporté le point décisif à la Serbie en battant Andrey Kuznetsov et Konstantin Kravchuk en quatre sets : 6-3, 7-6 (7/3), 6-7 (5/7), 6-4. Au prochain tour, la Serbie affrontera le vainqueur du match, mettant aux prises la Croatie et l'Espagne.

MATCHS AVANCÉS DE LA 19E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le Doyen et l'Entente en position de force

Trois belles rencontres et pas des moindres sont au menu cet après midi pour le compte de la 19e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis. De belles affiches avancées en raison de la participation de la JS Saoura en ligue des champions, le MC Alger et la JS Kabylie en coupe de la CAF.

Les regards seront bien sur braqués à tous seigneur tout honneur vers le leader, le MC Alger en appel au stade du 05juillet pour un chaud derby de la capitale face au voisin le NA Hussein Dey . Le Doyen seul mitre des lieux avec un match en moins sera force est de le reconnaitre en position de force pour reste sur le même tempo. Revigoré par son précieux succès acquis à Batna lors de la dernière journée face au CAB, le Mouloudia jettera tout ses forces pour confirmer sa supériorité actuelle sur le championnat national et faire en sorte surtout de se rendre ce Mercredi au Ghana en toute sérénité. Pour garder ses poursuivants à distance, le leader devra pour cela passer l'écueil du jour face à un adversaire rongé par le doute. Les Sang et Or sortant d'une amère défaite à domicile face à l'USMB Abbés n'ont pas le droit à l'erreur pour évite de sombrer dans une spirale négative qui risque cette fois ci de provoquer l'ire des fans du Nasria. Du pain sur la planche pour le coach Alain Michel devant un adversaire mieux dans sa peau et qui devrait drainer cette fois ci la grande foule derrière lui. Un match ouvert à toutes les hypothèses même si le Doyen parait plus à l'aise pour faire le plein et faire un pas de plus vers son objectif. Cette chaude explication algéroise ne devrait pas pour autant faire de l'ombre au classico qui aura pour théâtre le chaudron du 08 Mai 45 à Sétif où



l'Entente locale et les Canaris de la JS Kabylie vont se livrer bataille. Les Sétifiens qui restent sur une série positive et de nouveau dans la peau d'un dauphin voyant désormais plus grand sous la houlette du revenant Madoui semblent mieux placés pour une autre victoire et maintenir la pression sur le leader. En face les Kabyles secoués par une énième crise née d'une autre défaite à El Harrach et avec un moral des joueurs atteint risquent de s'enfoncer encore plus dans les profondeurs du tableau. La troisième affiche du jour opposera à Médéa l'Olympique local à la JS Saoura. Les poulains de Slimani tombés avec les honneurs Vendredi passé à Sétif auront à cœur joie de se refaire une santé et rassurer leur fidèle public. Mais force est de reconnaitre que ce ne sera guère facile devant une coriace équipe de la Saoura qui viendra avec la ferme intention de rattraper les deux points perdus face au CRB. La meilleure face pour eux de se tourner vers leur challenge continental qui fait déjà rêver toute la Saoura.

S.S.

AUJOURD'HUI:
Stade 5 Juillet 1962 (Alger) :
MCA – NAHD 18h00
Stade Omar HAMADI (Bologhine) :
JSK - ESS 16h00
Stade Imam Lyes (Médéa) : OM – JSS 15 h00

APRÈS SES DÉCLARATIONS SUR MOHAMED RAOURAOUA:

El Hadi Ould Ali convoqué par Abdelmalek Sellal

LE PREMIER ministre Abdelmalek Sellal aurait convoqué ce dimanche 5 février 2017 le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, suite aux déclarations de ce dernier à propos de Mohamed Raouraoua. Selon le quotidien El Bilad, le président de la Fédération algérienne de Football s'est plaint samedi des déclarations du ministre des Sports, qui exigeait « des explications aux pouvoirs publics sur l'élimination précoce et humiliante » des Verts de la CAN 2017.El Hadi Ould Ali a même insinué que le président de la CAF devrait démissionner après cet échec. Abdelmalek Sellal aurait ainsi convoqué par la suite M.Ould Ali, exigeant des explications sur ses



interventions. Samedi à Alger, le ministre justifiait son « ingérence » par les « moyens investis par l'Etat ». "En tant que ministre, je dois présenter le bilan de la participation algérienne au Premier ministre et au président de la République. C'est inadmissible de dire que l'Etat n'a pas mis les moyens nécessaires lors des trois dernières années pour une meilleure prise en charge de la sélection algérienne et du football algérien", a-t-il dit. En exigeant publiquement la démission de Raouraoua, l'actuel ministre des Sports commet une faute d'ingérence qui peut, selon les règles de la FIFA mener jusqu'à la suspension de l'Algérie de compétition internationale. Cette affaire rappelle le bras de fer perdu en 2006 par l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports Yahia Guidoum qui avait tenté de mettre au pas la FAF. La FIFA est alors intervenue énergiquement pour rappeler que les fédérations de football sont souveraines.

in Huffpostmaghreb.com

EN REMPORTANT LE SACRE CONTINENTAL AVEC LE CAMEROUN

Broos enfonce de nouveau Hannachi



CHASSÉ de la JS Kabylie puis du NA Husseïn-Dey, le technicien belge Hugo Broos vient d'être sacré champion d'Afrique avec une sélection camerounaise new-look et rajeunie après le refus de huit de ses cadres de prendre part à la CAN 2017. Broos a pris une belle revanche sur le sort et notamment sur le président de la JSK, Moh Cherif Hannachi, qui avait remis en cause ses compétences. Il a été traité de « détraqué », de « malade mental » et d'« incompétent » par le patron des Canaris alors qu'il avait dirigé la formation phare de la Kabylie dans une période exceptionnelle marquée, rappelle-t-on, par le décès tragique du joueur camerounais Albert Ebossé. La JSK jouait alors à huis clos et faisait le tour des stades d'Algérie après la suspension de son antre du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. Broos, qui avait accroché la sélection algérienne à Blida à l'entame des éliminatoires du Mondial 2018, vient d'inscrire son nom en lettres d'or dans le palmarès du football africain. Il est devenu un héros au Cameroun où on ne jure désormais que par son nom. C'est lui le grand artisan de cette 5e couronne africaine des Lions Indomptables devant leur bête noire, les Pharaons d'Égypte. Il a monté rapidement une sélection conquérante qui a damé le pion en terre gabonaise aux favoris de la CAN 2017, le Sénégal, le Ghana et l'Égypte.

FINALE DE LA CAN 2017 : CAMEROUN 2- EGYPTE 0

5e couronne pour les «Lions Indomptables»

Les Lions Indomptables sont champions d'Afrique pour la cinquième fois. Ils ont remporté la finale de la 31e édition aux dépens des Pharaons sur le score de 2 buts à 1 après avoir été menés 1-0 à la mi-temps.

Et parce que cette CAN Total, Gabon 2017, a été une compétition étrange avec des résultats peu prévisibles, c'est le « remplaçant » Vincent Aboubakar, dont on pensait au début de la compétition qu'il serait un indiscutable titulaire, qui a marqué les deux buts les plus importants pour le Cameroun. Le deuxième de la finale, décisif pour le couronnement des Lions, après avoir transformé le tir au but décisif contre le Sénégal en quart de finale. Etrange finale. L'austère Hector Cuper avait décidé de changer de tactique pour l'ultime rencontre. La veille encore il faisait encore qu'il n'avait aucune raison de changer la stratégie défensive de son équipe. Patatras, les coéquipiers de Mohamed El Hadary abordèrent la rencontre comme libérés d'un carcan. Dès la première minute Mohamed Salah servait Abdalla El Taïb pour un tir stoppé par Fabrice Ondoa. Le match démarrait sur les chapeaux de roue. Tout au long des quarante-cinq premières minutes, les Pharaons allaient gambader sur la pelouse du Stade de l'Amitié dominant des Lions comme désemparés. Et c'est fort logiquement que les Egyptiens ouvraient la marque avec un numéro de Mohamed Salah qui offrait une balle à Mohamed Elneny esseulé dans la surface. Son tir instantané surprenait un Ondoa, sans doute mal inspiré, le ballon passant à l'intérieur, sur sa gauche, alors qu'il s'attendait qu'il parte sur sa droite (0-1, 21'). Les camarades de Benjamin Moukandji n'étaient pas dans le coup, subissaient le jeu d'une équipe attaquant parfois à quatre, situation totalement inédite de la part des Pharaons depuis le début de la CAN. Mais il leur manquait un véritable attaquant.A la mi-temps, au regard de la prestation des deux équipes, personne ne pouvait imaginer le scénario final. Nicolas Nkoulou avait remplacé Adolphe Teikeu, blessé, et Hugo Broos faisait entrer Vincent Aboubakar à la place de Ndip Tambe. Bon coaching comme il est coutume de dire. Moukandjo centrait dans la surface



pour celui qui sautait le plus haut, Nkoulou. Ce dernier volait dans les airs pour chercher le ballon qui s'en allait mourir dans la cage d'El Hadary qui n'avait rien vu venir (1-1, 58'). Le match avait complètement changé de physionomie, les Egyptiens retrouvant leur attitude des matches précédents, recroquevillés sur eux-mêmes et, alors qu'on s'attendait à des prolongations, Aboubakar décrochait la timbale envoyant les Lions au paradis des gens heureux. Ainsi s'achevait une CAN Total 2017 au déroulement étrange, surprenant et inattendu. Cinquième victoire dans la CAN après 1984, 1988, 2000 et 2002, désormais à deux longueurs du record e l'Egypte, et, cerise sur le gâteau, la Coupe des Confédérations, en Russie au mois de juin. Les Camerounais affronteront tour à tour le Chili, l'Australie et l'Allemagne. Bon voyage les Lions. Gardez-vous indomptés.

HUGO BROOS (SÉLECTIONNEUR DU CAMEROUN)

C'est vrai que lorsque je suis arrivé au Cameroun, j'ai dû changer des joueurs âgés, qui n'étaient plus motivés par la sélection. J'ai pris des joueurs plus jeunes. On a fait du bon travail. L'équipe n'est pas encore à son meilleur niveau. Je suis content pour les joueurs. Ce n'est pas un groupe de footballeurs, c'est un groupe d'amis. Prendre une revanche sur des journalistes, c'est le plus stupide qu'un coach puisse faire. Je ne demande qu'une chose, j'espère que la presse camerounaise m'a compris : patience et correction. Je pense que notre relation est bien meilleure qu'il y a un an.

HECTOR CUPER (SÉLECTIONNEUR DE L'EGYPTE)

Je veux d'abord féliciter le Cameroun. Je ne suis pas triste parce que j'ai encore perdu une finale. Je suis désolé pour les joueurs. Je regrette seulement que nous n'ayons pas pu donner cette joie au peuple égyptien. Bon, je perds encore une finale... Je ne vais pas dire que je suis habitué, mais bon... .

JAJ-2018 À ALGER :

L'ACNOA satisfaite de l'état d'avancement des préparatifs

L'ASSOCIATION des comités nationaux olympiques africains (ACNOA) s'est félicitée de l'état d'avancement des préparatifs en prévision des Jeux africains de la jeunesse (JAJ) prévus à Alger du 17 au 27 juillet 2018.Réunis vendredi et samedi à Bamako (Mali) sous la présidence de son numéro 1, Lassana Palenfo, les membres du Bureau exécutif (BE) de l'ACNOA sont revenus sur les différentes réunions conjointes qui se sont tenues à Alger pour discuter des préparatifs relatifs à l'organisation des JAJ-2018.»Le Comité exécutif se réjouit de la mobilisation de l'Algérie pour l'accueil de ces jeux. Le président de la Commission des jeux de l'ACNOA souligne l'excellente coordination avec les responsables du Comité d'organisation des JOJ (COJAJ)», a indiqué l'instance continentale dans son compte rendu publié dimanche.»Le BE de



l'ACNOA a informé les membres de l'instance que les préparatifs pour les JAJ-2018 avancent à grands pas et qu'une équipe est déjà en place et travaille d'arrache pied pour répondre aux attentes exprimées par l'ACNOA, l'Union des confédérations sportives africaines (UCSA) et les différentes parties concernées», ajoute-t-on de même source. L'ACNOA a, dans le même sens, salué «le soutien apporté par les pouvoirs publics algériens pour garantir le succès de ces joutes juvéniles» avec «une mention spéciale au ministère de la Jeunesse et des Sports, à la wilaya d'Alger ainsi qu'au Comité olympique et sportif algérien (COA)».A la fin des travaux, le Comité exécutif de l'ACNOA a «renouvelé sa confiance au président et son 1er vice-président (Mustapha Berraf, ndlr) et les a confortés pour poursuivre leur mission en faveur du développement du sport et de l'épanouissement de la jeunesse en Afrique», a conclu la même source. Plus de 4000 athlètes, issus de pays membres de l'Union africaine (UA) sont attendu à Alger pour participer aux JAJ-2018 qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) prévus en septembre 2018 à Buenos Aires, en Argentine.

FERHAT TROUVE ENFIN LE CHEMIN DES FILETS AVEC LE HAVRE

AUTEUR de 3 passes décisives, Zinedine Ferhat a inscrit son premier but avec Le Havre AC en Ligue 2. Insuffisant cependant puisque les Ciel et Marine ont été accrochés par le Red Star (1-1) vendredi au Stade Océane.L'ancien international Espoirs a repris de la tête un centre de l'arrière gauche havrais très convoité Ferland Mendy pour ouvrir le score (27'), avant que les Franciliens ne nivellent la marque à la 70'.Un résultat nul qui confirme les difficultés du club havrais, candidat théorique à la montée en début de saison mais qui déçoit fortement. Le HAC occupe une peu reluisante 15e place.

GHOULAM PASSEUR DÉCISIF FACE À BOLOGNE

NAPLES, toujours plus impressionnant offensivement, a détruit Bologne (7-1) grâce à Hamsik et Mertens, tous deux auteurs d'un triplé hier en ouverture de la 23e journée du Championnat d'Italie. Avec 55 buts inscrits en 23 journées, les Napolitains occupent la 2e place de la Série A.Avec Faouzi Ghoulam présent durant les 90 minutes, l'équipe entraînée par Maurizio Sarri a fait étalage de sa force offensive. Le latéral gauche Algérien a contribué au festival en délivrant la passe décisive sur le sixième but, inscrit par le Slovaque Hamsik.

RACHID GHEZZAL VOIT ROUGE CONTRE SAINT ETIENNE

SAINT-ETIENNE a remporté, dimanche à Geoffroy Guichard, le derby contre Lyon 2 à 0. Un succès scellé dès les vingt premières minutes, et des buts de Monnet-Paquet et Hamouma, qui permet aux Verts de revenir à un point de l'OL. Entré en début de seconde période à la place de Fekir, l'international algérien Rachid Ghezzal a été expulsé en fin de match. L'OL concède son troisième revers en sept jours. Mais celui-là fait beaucoup plus mal que les autres parce que c'est un derby et parce que Lyon est totalement passé à côté de son début de rencontre. Et parce que rien n'allait ce dimanche : les Rhodaniens ont ainsi terminé à 9 après les expulsions de Ghezzal, pour un geste d'humeur (90+1e), et Tolisso, pour un tacle assassin qui pourrait lui coûter cher (90+3e). Les deux hommes ont d'ailleurs craqué face au même joueur, Fabien Lemoine, rentré… cinq minutes plus tôt.

GUEDIOURA FAIT SES DÉBUTS SOUS LE MAILLOT DE BORO PAR UNE DÉFAITE

LE MILIEU international algérien Adlene Guedioura a effectué son baptême du feu avec son nouveau club Middlesbrough, qu'il a rejoint le 31 janvier en provenance de Watford, samedi à l'occasion de la 24e journée de Premier League anglaise. Guedioura a fait son entrée en jeu à la 62e minute du match perdu sur le terrain de Tottenham (1-0). Le transfert du joueur de 31 ans a été officialisé dans les dernières heures du mercato hivernal. Middlesbrough est le dixième club dans la carrière de Guedioura

RENNES : M'BOLHI S'ENTRAÎNE EN SOLO

Le gardien de but international algérien Rais M'bolhi, fraîchement arrivé au Stade de Rennes, est soumis à un travail individuel, a rapporté le club breton samedi soir sur son site officiel. « Les recrues Rais M'bolhi et Firmin Mubélé (RD Congo) ont eu droit samedi à une séance individualisée en salle », écrit le club.

Elle accouche chez elle d'un véritable colosse



"LE BÉBÉ ET LA MAMAN se portent bien"... surtout le beau bébé de six kilos et près de 60 centimètres que l'Australienne Nina Tassel a mis au monde le 26 janvier dernier. Que les femmes enceintes ne paniquent pas: ce bébé gigantesque est une exception, avec près de 2,5 kilos et huit centimètres de plus que la moyenne. "Détail" qui n'en est pas un vu le format atypique du nouveau-né: c'est l'heureux papa qui a lui-même aidé son épouse à accoucher. Une deuxième expérience du genre pour les parents de quatre enfants.
Lorsque Nina Tassel a perdu les eaux à 9 heures du matin le jour de l'Australia Day, fête nationale australienne toujours joyeusement célébrée, son mari et elle ont vite compris qu'ils n'auraient pas l'occasion d'arriver jusqu'à la maternité. Le couple a appelé une ambulance et Soyna, la soeur de la maman, à la rescousse pour parer au plus pressé.
"Ils disaient que j'avais le choix: soit accoucher dans la voiture, soit à la maison. La première option, j'en avais déjà fait l'expérience, donc j'ai vite choisi la seconde solution: chez moi. Je suis allée m'allonger sur le tapis près de la porte d'entrée, mais je n'étais pas rassurée. Si ça se passait mal, on devrait régler cela à deux. Sonya était au téléphone avec les médecins et Adam a géré l'accouchement en me disant quand je devais pousser".
Le doute et l'inquiétude ont duré une heure. "Dès que j'ai vu que le bébé respirait, j'ai enfin pu me détendre un peu. Mais nous étions tous ravis de voir l'ambulance arriver quelques minutes après sa venue au monde", relate la maman encore sous le choc.
"On a peiné à faire passer sa tête, mais heureusement Nina a changé de position et ça s'est mieux passé. Lorsqu'il a commencé à faire quelques petits bruits, on a su que tout irait bien pour lui", raconte Adam, le père. Du mal à faire passer la tête, et pour cause. Le petit homme est un solide gaillard de 5,95 kilos et 59 centimètres. Un exploit pour un accouchement par voie basse et qui plus est à la maison.
Selon l'obstétricien australien Michael Gannon, il ne faut pas sous-estimer le danger d'un tel accouchement. "Ce bébé est extrêmement gros et grand, je suis ravi de ne pas avoir dû me charger de le mettre au monde, plaisante-t-il. Mes compliments tant au papa qu'à la courageuse maman".

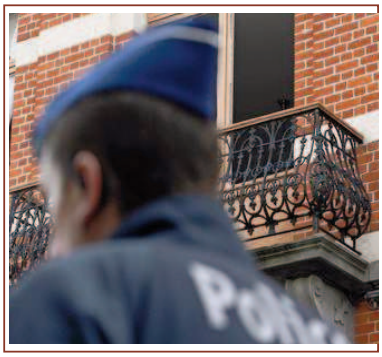
Voici *l'homme-aimant*



Muhibija Buljubasic, 56 ans, a découvert il y a cinq ans que son corps avait la capacité d'attirer des objets magnétiques en émettant une énergie spéciale.
L'homme originaire de Bosnie-Herzégovine peut ainsi faire tenir fourchettes et autres ustensiles de cuisine ainsi que d'autres objets non métalliques comme les télécommandes et les téléphones cellulaires sur son corps.
Il affirme qu'il n'a pas besoin de préparation spéciale. C'est une "énergie particulière" qui le transforme en homme-aimant. Démonstration en photos.

IL DÉPOSE DEUX GRENADES PRÈS D'UNE BULLE À VERRE À SCHAERBEEK

LES DEUX GRENADES de mortier découvertes lundi à Schaerbeek, provenaient en fait du Bois de la Cambre. L'homme qui les avait soi-disant trouvées sur la place de Houffalize, a reconnu les y avoir lui-même déposées le week-end dernier et qu'il avait d'abord tenté de les jeter dans une bulle à verre avant de finalement prévenir la police, a indiqué mardi la zone de police Nord (Schaerbeek, Evere, Saint-Josse-ten-Noode). L'homme âgé de 20 ans possède un détecteur à métaux qu'il utilise régulièrement. Le week-end dernier, il s'est rendu avec son appareil dans le Bois de la Cambre et y a trouvé deux grenades qu'il a déterrées et emportées en tram à son domicile de Schaerbeek.
Il les a ensuite photographiées et postées sur différents sites internet en demandant de quels types de grenades il s'agissait précisément.
Lorsque d'autres utilisateurs de forums lui ont indiqué qu'il s'agissait de grenades de mortiers britanniques qui étaient instables et donc potentiellement explosives, le jeune homme a tenté d'appeler le service d'enlèvement et de destruction d'engins explosifs (SEDEE). N'étant pas parvenu à le joindre, il a décidé d'abandonner les grenades près d'une bulle à verre de la place de Houffalize avant de se rendre compte que ce n'était pas une bonne idée et de finalement appeler la police lundi vers 21H00. Le SEDEE a évacué les grenades plus tard dans la soirée.La police est en train de déterminer si le coût de l'opération peut être imputable au jeune homme, qui a été verbalisé pour possessions d'explosifs.



Le saviez-vous

DE NOMBREUSES CULTURES CROIENT QUE LA TERRE REPOSE SUR LE DOS D'UNE TORTUE GÉANTE !



En effet plusieurs cultures croient que nous vivons sur le dos d'une tortue géante. Il existe d'autres convictions qui prétendent aussi que nous vivons sur le dos d'un serpent ou d'un éléphant, mais la plus reconnue est celle de la tortue.
Cette théorie est connue comme la théorie « Geoterrapinism », elle est apparue chez les indigènes et les cultures indiennes et chinoises. Cette théorie s'est répandue en Europe dans les années 1600 grâce à un homme nommé Jasper Danckeaerts qui avait entendu parler de cette croyance chez certains Indiens d'Amérique.

LE PDG D'APPLE, TIM COOK, EN VISITE SURPRISE DANS L'APPLE STORE DE MARSEILLE





LES SALARIÉS n'étaient même pas au courant. Dimanche matin, a révélé La Provence, l'Apple Store des «Terrasses du Port» à Marseille (Bouches-du-Rhône) a reçu la visite de Tim Cook, le PDG américain de la firme à la pomme, au grand étonnement des employés et des visiteurs qui l'ont reconnu.
Le successeur de Steve Jobs, dont on ignore le motif de la visite en France, a pris la pose avec des clients ébahis.

"FAKE NEWS"

Google et Facebook s'associent à la presse pour traquer l'intox

Google et Facebook participent à des projets de fact-checking, comme CrossCheck, destinés à lutter contre la diffusion sur leurs services de fausses informations. Le réseau social ne supprimera pas de son site les intox, mais les signalera aux internautes.



Trump élu grâce à la diffusion massive de fausses informations sur les réseaux sociaux et même sur Google ? Le président élu dément vertement. Ce parasitage d'une campagne présidentielle inquiète cependant, notamment en Europe.
L'Allemagne a ainsi menacé Facebook de sanctions si le réseau social ne prenait pas des mesures à l'encontre des fausses informations et des discours haineux. En France, la présidentielle pourrait-elle être perturbée par de fausses informations ?

DU JOURNALISME COLLABORATIF POUR DÉJOUER L'INTOX

Google et Facebook semblent décidés à soigner leur image et à donner des gages aux politiques. La firme de Mountain View annonce ainsi participer à CrossCheck, une plateforme collaborative destinée à aider les internautes à vérifier des informations (article, photo, vidéo ou commentaire).
La véracité des informations signalées par les internautes est établie grâce à la participation des rédactions de 16 médias français, dont l'AFP, France Télévisions et Le Monde. A noter que Facebook soutient lui aussi cette initiative.
Le réseau social annonce par ailleurs dans un communiqué le lancement de son outil de fact-checking en France d'ici quelques semaines. Et le site compte mettre à contribution ses membres.
"Chacun pourra effectuer un signalement en cliquant sur le coin droit d'une publication. Grâce à ce signalement, les utilisateurs contribueront à la détection des fausses informations" précise Facebook. L'analyse des contenus signalés s'appuiera sur des tiers, des acteurs de la presse.

PAS D'ARGENT POUR LA FAKE NEWS

Mais signalement ne vaudra pas suppression du réseau social cependant. Une information sera qualifiée de fausse dès lors que deux organisations engagées l'identifient comme telle. "Cette publication affichera alors un pictogramme et mentionnera que l'information est contestée." "Lorsqu'un utilisateur envisagera de partager une publication identifiée comme non fiable, un avertissement « contesté par des tiers » s'affichera. Par ailleurs, la visibilité de ces publications pourra être réduite dans les fils d'actualité des utilisateurs" ajoute encore Facebook.
Propager de fausses informations n'est toutefois pas une fin en soi. L'activité se révèle en effet lucrative. Le réseau social promet d'attaquer les auteurs de ces intox au portemonnaie en limitant leurs gains financiers.
"C'est pourquoi une information labellisée contestée ne pourra pas être convertie en publicité ni faire l'objet d'un post sponsorisé" prévient-il.



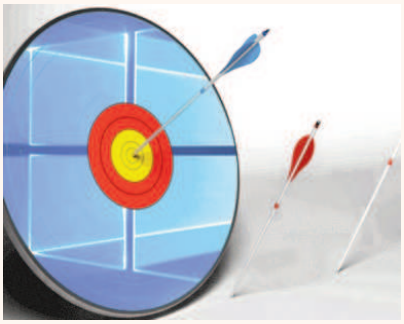
GOOGLE CONTRAINT DE COMMUNIQUER DES EMAILS STOCKÉS HORS DES US

EN APPEL, la justice américaine estimait que Microsoft n'avait pas à livrer des données stockées en Irlande. Mais pour un juge fédéral, cette décision ne s'applique pas à Google qui devrait livrer au FBI des emails stockés hors des Etats-Unis.Un juge fédéral des Etats-Unis a rendu un jugement vendredi 3 février ordonnant à Google de se conformer à un mandat de perquisition du FBI visant à accéder à des emails stockés sur des serveurs à l'étranger. Cette décision va à l'encontre d'un précédent jugement prononcé en appel et considérant que Microsoft n'était pas tenu de livrer des données hébergées sur ses serveurs en Irlande.

Un simple transfert, pas une saisie

D'après Reuters, le mandat du FBI en question intervient dans le cadre d'une enquête du FBI pour fraude. Pour le magistrat Thomas Rueter, le transfert d'emails d'un serveur étranger aux agents du FBI "ne constituait pas une saisie".
Le juge américain estime qu'il n'y a "aucune ingérence significative" avec les droits de propriété du titulaire du compte dans les données sont visées. Le tribunal fait notamment valoir que Google transfère régulièrement des données entre des datacenters sans en informer ses clients. "Ces transferts n'interfèrent pas avec l'accès du client ou les droits de propriété des données utilisateur.
Même si le transfert interfère avec le contrôle du propriétaire du compte sur ses informations, cette interférence est de minime et temporaire" argue-t-il.
Google ne partage pas cette analyse juridique et lui reproche notamment de ne pas tenir compte de la jurisprudence Microsoft. La firme fait donc part de son intention de faire appel de ce jugement. "Nous continuerons à repousser les mandats excessifs" déclare-t-elle dans un communiqué.

FAILLE DE SÉCURITÉ DANS WINDOWS : MICROSOFT PEINE À TENIR SES DÉLAIS



LE CERT US alertait la semaine dernière au sujet d'une faille affectant toute les versions de Windows 10 et jugée sévère car exploitée par des cybercriminels. Microsoft a fini par apporter plus de précision sur l'étendue de cette vulnérabilité, mais s'est fait prier.
Mercredi dernier, le CERT US publiait un avertissement faisant état d'une faille de sécurité critique affectant le protocole SMB. Cette vulnérabilité permettait selon le CERT d'exécuter du code malveillant sur toutes les versions de Windows, ainsi que sur Windows 10 la dernière version du logiciel.

Selon le CERT, cette faille affectait le protocole SMB, un protocole utilisé par toutes les versions de Windows pour le partage de ressources et d'imprimantes. Cette annonce a initialement été publiée par le CERT jeudi 2 février et le groupe de chercheurs lui attribuait alors un score de sévérité de 10, soit le plus haut.

RÉPONSE DE MICROSOFT ? UTILISEZ WINDOWS 10

Microsoft n'avait de son côté pas encore publié le correctif lié à cette faille, dont un exploit avait initialement été présenté par le chercheur à l'origine de la découverte.
Ce score a finalement été réduit à 7,8 :
la faille ne permettait pas d'exécuter du code malveillant, mais pouvait causer un crash de la machine cible dans certaines configurations exposant un serveur de partage de fichier sur internet.
Cette vulnérabilité a été découverte en septembre dernier par le chercheur Laurent Gaffié. Celui-ci explique à Ars Technica avoir identifié et communiqué à Microsoft cette vulnérabilité en septembre dernier.
Celle-ci devait initialement être corrigée dans les patchs de décembre avant d'être finalement repoussée à février. Un délai qui a fortement déplu au chercheur : comme il l'explique dans un mail adressé à Ars Technica, il a finalement décidé de publier les détails de la faille une semaine avant le patch afin de protester contre le temps pris par Microsoft pour corriger ce problème.
Mais si l'annonce du CERT US avait de quoi inquiéter, la communication de Microsoft à l'égard de la faille est restée bien minime. Publié jeudi, suite à l'annonce du CERT US, ce communiquait précisait simplement que Microsoft est le seul éditeur "qui s'engage auprès de ses clients à enquêter sur les failles de sécurité qui lui sont communiquées et à les corriger au plus vite", tout en recommandant à ses utilisateurs d'utiliser Windows 10.
Une réponse assez maigre, surtout quand on sait que la faille en question affecte aussi bien Windows 10 que les autres versions de l'OS. Correctif retardé, communication obscure : le bilan de Microsoft est peu reluisant.

Questions ?
Réponses !

COMMENT LES ASTICOTS PEUVENT-ILS AIDER À ÉLUCIDER UN CRIME ?



Les asticots au service de la justice ?

Après un meurtre, les insectes, en particulier les mouches à viande et leurs larves (plus communément appelés asticot), peuvent fournir d'importants indices aux enquêteurs.

Les mouches à viande adultes ont un odorat très développé et trouvent l'odeur de la viande en décomposition fort appétissante. Elles colonisent les cadavres peu après leur mort et, comme elles ont un développement très rapide, la taille et l'âge des asticots retrouvés sur un corps permettent de déterminer la date — et parfois le lieu — du décès.

En Écosse en 1935, des restes humains furent retrouvés dans un petit ravin. Des larves de mouche à viande et d'autres asticots furent découverts sur les corps en décomposition. Ces restes furent plus tard identifiés comme ceux de la femme et de la bonne du docteur Buck Ruxton de Lancaster. Un médecin évalua l'âge des larves et des asticots, ce qui fournit des indices essentiels quant à la date des meurtres. Grâce à ces asticots, le docteur Ruxton fut jugé pour ces deux meurtres, condamné et pendu.

Voici un autre exemple où l'asticot a permis de résoudre une affaire de crime. La Ferme des Corps, située dans le Tennessee aux États-Unis, n'est pas une ferme comme les autres. C'est un centre qui étudie la décomposition des corps morts grâce à de vrais cadavres humains. Les chercheurs utilisent les corps qui ont été légués à la science et les placent dans toutes sortes de situations, comme par exemple dans une voiture, dans l'eau, dans une zone boisée, sous terre, etc. pour étudier l'action des insectes.

Contrôler un fauteuil roulant par la pensée, c'est possible

Trois étudiants de l'école d'ingénieurs Esme Sudria ont réalisé un étonnant prototype capable de piloter un fauteuil roulant à l'aide de signaux cérébraux. Neuromov n'est pas sur le marché, mais démontre la faisabilité du concept. Bien sûr, les inventeurs comptent ne pas en rester là.



Le fauteuil électrique est commandé assez simplement par la détection du niveau de concentration et des clignements d'yeux.

Contrôler la vitesse et la direction d'un fauteuil roulant à moteur électrique à l'aide des ondes cérébrales captées par un casque Mindwave : c'est l'idée qui est venue à Karim Ait Abderrahim, responsable du laboratoire Énergie & Systèmes de l'Esme Sudria, une école d'ingénieurs. Il en a confié le projet à trois étudiants,Pierre Pagliughi, Grégoire Lerondeau et Kevin Martins.

La réussite est complète puisque le prototype de ce « contrôle par la pensée » est désormais fonctionnel. Une carte électronique de 10 par 8 cm récupère le signal Bluetooth envoyé par le casque EEG (pour électro-encéphalogramme) et commande les moteurs du fauteuil.

« Il existe un système expérimental en Australie, mais il impose un ordinateur et des capteurs » explique Pierre Pagliughi à Futura-Sciences. Là réside l'avancée technique : le système est simple.

Le fauteuil est commandé par la concentration et le clignement des yeux

Il repose sur le casque Mindwave, de la société Neurosky, un des plus répandus du genre qui ne comporte, cependant, qu'une seule électrode. Les signaux recueillis sont donc assez sommaires et ne viennent pas que du cerveau lui-même, mais aussi des muscles de la face. Les ingénieurs s'en sont accommodés en extrayant deux formes de signaux : l'un, associé à la concentration qui sert à commander la vitesse et l'autre, au clignement des yeux, ce qui permet de choisir la direction. Le dispositif est donc utilisable par des personnes avec un fort handicap physique. « Il y a deux réglages à faire pour l'adapter à la personne.

Quelques minutes voire quelques heures au maximum suffisent pour que l'utilisateur puisse s'en servir. » Comment passer de la carte électronique aux mouvements du fauteuil d'un modèle du commerce ? « La commande habituelle est un joystick. Nous avons attaqué par là. Mais nous pensons à un système plus direct. »

Les ingénieurs en herbe ont bien l'intention de poursuivre l'aventure.

Leur réalisation avait déjà été sélectionnée par le Symposium 2014 de l'école, comme Handi'Light, dont nous avions parlé.

Elle est aussi lauréate pour les projets innovants de la région Île-de-France Est, ce qui lui vaut la promesse d'une aide de 45.000 euros si un partenariat est engagé avec une entreprise. « Nous sommes en discussion avec l'incubateur de l'institut du cerveau et de la moelle épinière » confie Pierre Pagliughi.

L'engin devra être adapté aux besoins précis, mais le concept est déjà là.

Plus de 1.000 nouveaux satellites seront lancés d'ici 2023

ALORS que les effets de la crise économique de 2008 se font toujours sentir, l'activité spatiale résiste très bien. C'est, du reste, ce qui ressort du rapport annuel d'Euroconsult sur les satellites à construire et lancer ces prochaines années. Entre 2016 et 2023, ce ne sont pas moins de 1.155 orbiteurs qui seront mis en poste !

Euroconsult a rendu public son dernier rapport Satellites to be Built & Launched sur le nombre des engins spatiaux à construire et à lancer au cours de la prochaine décennie (2016-2023). Comme chaque année, il est très attendu par les professionnels du secteur, car il dessine les grandes tendances à venir.

Il se veut aussi exhaustif que possible comme nous l'explique Rachel Villain, son conseiller espace et éditrice du rapport. « Il recense tous les satellites de plus de cinquante kilogrammes que l'on s'attend à ce qu'ils soient lancés d'ici à 2023 ! »

En résumé, une moyenne de quelque 115 satellites seront lancés chaque année d'ici 2023, soit un total de 1.155 orbiteurs, pour la plupart, dans les domaines d'applications que sont l'observation de la Terre, militaire ou civile, la science et les télécommunications. Parmi eux, 80 seront dédiés à la science et l'exploration, soit 13 % des 595 satellites civils des gouvernements à travers le monde.



Un secteur en bonne santé financière

En comparaison avec la précédente prévision, le « nombre de satellites reste stable tandis que la valeur du marché spatial mondial continue de croître, traduisant ainsi l'importance économique du secteur à la fois pour les gouvernements et pour les sociétés commerciales exploitant des systèmes de satellites » précise Rachel Villain. Cela traduit également la bonne santé du secteur malgré une sortie de la crise économique et financière, démarrée en 2008, plus difficile dans certaines régions du monde que d'autres, notamment en Europe.

Bien que de nouveaux pays s'équipent de systèmes spatiaux, le marché gouvernemental reste très concentré puisque 10 pays seulement ayant une industrie spatiale établie représentent presque 90 % de la valeur de marché. Certes ce rapport est très orienté business, un sujet qui n'est pas traité dans nos colonnes, mais il nous renseigne sur les tendances de l'évolution du marché des satellites et des technologies sur lesquelles l'industrie spatiale s'appuie et pourrait même s'appuyer pour répondre à la demande croissante de services satellitaires. Surtout, ces 1.155 futurs orbiteurs feront les actualités de demain sur la partie espace du site Futura-Sciences.

Ainsi, apprend-on que dans dix ans, un quart des satellites de télécommunications en orbite géostationnaire seront tout électrique pour rejoindre leurs positions et s'y maintenir. Euroconsult s'attend à de nouvelles constellations de petits satellites d'observation de la Terre (de moins de 100 kg) et pour lesquelles de nouveaux services commerciaux, notamment liés aux communications et à l'imagerie, émergeront. Comme c'est le cas, par exemple, avec Google lequel a récemment acheté la société Skybox Imaging qui envisage l'envoi d'une constellation de 24 satellites.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

climat et effet de serre

Le climat se définit comme une description des moyennes et des extrêmes météorologiques en un endroit limité. Le climat est naturellement variable comme en témoigne l'irrégularité des saisons d'une année sur l'autre.Cette variabilité est normale, et tient aux fluctuations des courants océaniques, aux éruptions volcaniques, aux variations du rayonnement solaire et à d'autres composantes du système climatique encore partiellement incomprises. De plus, notre climat aussi a ses extrêmes (inondations, sécheresses, grêle, tornades et ouragans), qui peuvent devenir dévastateurs.



Cependant, depuis quelques décennies, un certain nombre d'indicateurs fiables et d'études montrent que le climat se réchauffe à l'échelle du globe... Un phénomène inquiétant qui nous interpelle sur nos activités massivement émettrices en "gaz à effet de serre".

EFFET DE SERRE : HISTOIRE ET DÉCOUVREURS

En 1824, Joseph FOURIER, physicien français, surnomme "effet de serre" le phénomène démontré par l'hélio thermomètre d'Horace Bénédict De Saussure à la fin du 18ème siècle : la température sur Terre est accrue par l'atmosphère qui piège une partie du rayonnement infrarouge émis par la Terre.

Svante ARRHENIUS annoncait dès 1896, qu'en brûlant le charbon, les hommes allaient réchauffer la planète via un effet de serre renforcé et fût donc le premier à mettre en évidence le risque de réchauffement climatique. Il indiquait déjà avec beaucoup de clairvoyance que le doublement de la concentration en dioxyde de carbone dans l'atmosphère devrait entraîner l'augmentation de la température de 4°C à 6°C, ce qui correspond à peu près aux estimations actuelles.

En 1958, Charles David KEELING commence à mesurer les concentrations de CO2 sur le volcan Mauna Loa à Hawaï : elles sont alors de 315 ppm puis passent à 330 ppm en 1974 : première preuve locale d'une augmentation de la concentration en CO2, abstraction faite de l'activité volcanique.

En 1979, l'Académie nationale des sciences américaine lance la première étude rigoureuse sur le réchauffement de la planète intitulée "Carbon Dioxyde and Climate : a Scientific Assessment". Le comité Charney qui en eu la charge concluait déjà que "si les émissions de dioxyde de carbone continuent d'augmenter, le groupe d'étude ne voit aucune raison de douter que des changements climatiques en résulteront, et aucune raison de penser que ces changements seront négligeables".

Au début des années 1980, le glaciologue grenoblois Claude LORIUS entreprit une coopération avec ses collègues soviétiques de la station Vostok, installée au coeur de l'Antarctique. En 1985, les foreurs russes parviennent à extraire des carottes de glace jusqu'à un kilomètre de profondeur. Publiées en 1987, leur analyse réalisée à Grenoble et à Saclay par les équipes de Dominique RAYNAUD et Jean JOUZEL, démontre que, depuis cent mille ans, il existe une corrélation étroite entre températures moyennes et teneurs en gaz à effet de serre.

En 1999, la démonstration s'est étendue aux 400 000 dernières années. Sur cette période, jamais la teneur en gaz à effet de serre n'a atteint les valeurs actuelles. Enfin, en 2008 confirmation a été apportée sur une période de 800 000 ans....

Depuis 1988, plusieurs milliers de chercheurs internationaux se sont réunis sous l'égide des Nations Unies pour constituer le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ou IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) afin de travailler sur ce bouleversement climatique global (planétaire) et rapide.

EFFET DE SERRE :

L'effet de serre est un phénomène naturel, indispensable à la vie sur Terre et qui assure une température moyenne de +15°C environ au lieu de -19 °C. En fait, une température de -19°C ferait geler les océans, ce qui augmenterait considérablement leur albédo (pouvoir réflecteur) faisant chuter les températures autour de -100°C...

La Terre reçoit la majeure partie de son énergie du soleil (principalement sous forme de lumière visible), un quart est directement réfléchi, environ 20% est absorbée par l'atmosphère et 45% touche le sol puis est rayonnée sous forme d'infrarouges (rayonnement thermique) par la Terre. Or, le rayonnement infrarouge émis par la Terre est en partie intercepté par les gaz à effet de serre de l'atmosphère terrestre tandis que le reste est diffusé vers l'espace.

Un gaz à effet de serre est donc relativement transparent à la lumière du soleil mais capable d'absorber une partie du rayonnement thermique de la Terre. La Terre équilibre le rayonnement solaire entrant par l'émission de rayonnement thermique. La présence de substances à effet de serre limite le rafraîchissement par rayonnement thermique et amène donc à un certain réchauffement (Richard Lindzen).

Le terme "effet de serre" est quelque peu abusif car c'est le blocage de la convection qui maintient la température élevée à l'intérieur de la serre.

La vapeur d'eau, le méthane, le dioxyde de carbone et le protoxyde d'azote, qui sont les principaux gaz à effet de serre (GES) contribuent à piéger l'énergie renvoyée, augmentant la température moyenne de la Terre. En effet, ce sont les gaz à structure polyatomique (au moins 3 atomes) qui retiennent le rayonnement infrarouge au contraire des molécules diatomiques (99% de l'atmosphère) qui ont une structure trop simple.

Notons le double rôle des nuages dans l'effet de serre : vis-à-vis du rayonnement solaire, les nuages agissent principalement comme un parasol qui renvoie vers l'espace une grande partie des rayons du Soleil. Le pouvoir réfléchissant, ou albédo, des nuages épais à basse altitude, est ainsi très élevé, de l'ordre de 80%. Par contre, les cirrus qui sont des nuages d'altitude constitués de cristaux de glace, ont un effet parasol très faible puisqu'ils sont transparents mais participent fortement à l'effet de serre.

Les températures moyennes du globe (mesurées à 2 m au-dessus du sol sous abri) sont de : +15,1 °C en moyenne (régions polaires : -20°C, tempérées +11°C, équatoriales : +26°C).

Sur Mars où l'atmosphère est tenue et donc l'effet de serre absent, la température moyenne est de -50°C. Sur Vénus, où l'atmosphère est très chargée en gaz carbonique, la température moyenne est de +420°C. Nous comprenons donc que les concentrations en gaz à effet de serre sur Terre ont permis l'apparition des formes de vie que nous connaissons qui sont sensibles aux températures.



Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Cholestérol :
mes 10 réflexes anti-cholestérol





Pour la santé, mieux vaut avoir un bas taux de cholestérol dans le sang. Adoptez dès maintenant quelques réflexes anti-cholestérol. Et bien entendu, si vous présentez un excès de cholestérol, sachez qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire... Les statines contre l'excès de cholestérol préviennent aussi le cancer ! Margarine, huile ou yaourt anti-cholestérol : est-ce une bonne idée ? Excès de cholestérol : attention au coeur !

1. Je connais les aliments riches en cholestérol et j'évite de les associer dans un même repas. Ce sont notamment la cervelle, les abats, les rognons, le beurre, le jaune d'oeuf, les charcuteries, les fromages, les viandes, la crème. N'en abusez pas. Au contraire, limitez-les si vous présentez un excès de cholestérol, et ne les associez pas au cours du même repas.

2. J'équilibre mes apports en cholestérol
L'objectif n'est pas d'éliminer totalement le cholestérol de son alimentation mais d'apprendre à équilibrer ses apports. Il s'agit plutôt d'ajustements à réaliser à court terme, sur la journée, mais aussi à long terme, sur la semaine...

3. Je lis les étiquettes
C'est un réflexe à acquérir afin de contrôler le taux de matières grasses cachées dans les aliments industriels. Au-delà de la teneur globale en lipides, écartez les produits riches en acides gras saturés, et ceux contenant des acides gras trans hydrogénés qui sont néfastes pour la santé.

4. Je me bouge tous les jours
L'activité physique est indispensable pour une bonne santé.
Elle a aussi un effet positif sur le taux de cholestérol. Inutile de rechercher les exploits sportifs. Ce qui compte c'est la régularité, quitte à faire seulement 30 minutes de marche rapide chaque jour !

5. Je reste zen
Eh oui, le stress augmente le rythme cardiaque, affaiblit le système immunitaire et favorise l'inflammation, mais il tend aussi à augmenter le taux de mauvais cholestérol !

6. Je mange des fruits et des légumes
Le cholestérol est une molécule exclusivement animale. Aucun produit végétal n'apporte donc de cholestérol, même s'il est gras, comme l'avocat par exemple.

7. Je diversifie les viandes
Il ne faut pas centrer sa consommation de viande sur le boeuf et le porc.
Variez les viandes (volailles, lapin...) et privilégiez les morceaux maigres. À noter qu'il n'est pas utile de manger de la viande à chaque repas. Certains jours peuvent même être sans viande, il suffit de la remplacer par des céréales et des féculents.

8. Je mange du poisson
Une excellente façon de ne pas abuser de la viande est d'alterner régulièrement avec du poisson. Riches en oméga-3, ils sont excellents pour la santé. À consommer minimum 2 ou 3 fois par semaine.

9. Je cuisine et assaisonne différemment
Pour cuisiner et assaisonner, mieux vaut privilégier les acides gras polyinsaturés.
Remplacez vos huiles d'arachide et de tournesol par un mélange d'huile d'olive et de colza. Limitez le beurre et idéalement cuisinez sans matières grasses : vapeur, papillote, wok...

10. Je dose régulièrement mon taux de cholestérol
Le rythme idéal dépend surtout de vos autres facteurs de risques cardiovasculaires (âge, poids, tension artérielle, diabète, antécédents, prédispositions, etc.). Il est à déterminer avec votre médecin.

La musique des ados : *un cri de l'intérieur*



Remises en question

Avec les débuts de l'adolescence, une nouvelle vie commence ailleurs, en dehors du doux cocon familial. On se cherche. On cherche de nouveaux idéaux en rejetant en bloc ceux que nos parents nous avaient jusqu'alors inculqués. On s'oppose pour se sentir « librement exister ».
Cette période transitoire, où le désir de s'affirmer se fait tout-puissant, est aussi celle des contradictions et des conflits intérieurs. On réfléchit sur ce que l'on est, sur ce que l'on veut être, sur ce que l'on deviendra.

Émotions

De ces remises en questions naissent des incertitudes, des frustrations, des surcharges affectives que l'on cherchera à « évacuer » sur un terrain capable de contenir un tel « surplus d'émotions ».L'un de ces terrains providentiels : la musique, loisir préféré des jeunes depuis près d'un demi-siècle.
« La musique, explique ainsi Michel Fize, sociologue au CNRS et auteur de l'ouvrage Les adolescents, submerge le monde des ados. Elle les plonge en solitaire ou en groupe dans des bains sonores jusqu'au paroxysme. Elle est un véritable langage de la jeunesse. Rock – toujours –, rap – encore –, techno – de plus en plus. »

Avoir des cheveux lisses qui durent

Quand on veut avoir des cheveux lisses qui durent un peu, il faut préparer une petite recette naturelle qui, en plus les embellira.
Mélanger à parts égales : du miel, du rhum, du lait, de l'huile d'olive et un jaune d'oeuf. Passer le tout sur les cheveux et laisser poser une bonne heure. Laver, rincer et faire sécher.

Eliminer les tâches de peinture sur les mains

La solution la plus connue est d'appliquer du White Spirits sur les mains pour éliminer les tâches de peinture, mais cela peut irriter vos mains, surtout si vous avez la peau fragile.
Appliquez plutôt sur vos mains de l'huile alimentaire pour éliminer les tâches. Frottez, puis rincez.
En plus d'avoir chassé les tâches de peinture, l'huile aura redonné de la douceur à vos mains fragilisées!

S'épiler les sourcils sans avoir mal

Pour s'épiler les sourcils sans avoir mal, prenez un glaçon et anesthésiez vous la zone où vous voulez vous épilez.
Ensuite enlevez le glaçon et vous pouvez vous épiler les sourcils. Résultats garanti !

Adoucir des mains abimées

Les mains peuvent être sèches de nature ou tout simplement après un travail un peu rude. On peut les adoucir assez vite.
Pour cela, il faut les masser le soir à l'huile d'amande douce et dormir la nuit avec une paire de gants en coton. Le lendemain, elles auront retrouvé la douceur initiale.

Rondelles d'ananas grillées aux épices

Ingrédients

- 1 ananas entier
- 1 CS de beurre fondu
- 1 CC d'eau de fleur d'oranger
- 1/2 CC de clous de girofle
- 3 CS de cassonade
- 1 CC de gingembre en poudre
- 1 pincée de noix de muscade
- 1 pincée de cannelle
- Glace à la vanille

Préparation

- ***Préparez la marinade :*** Mélangez le beurre fondu, l'eau de fleur d'oranger, toutes les épices et la cassonade.
- Retirez la tête de l'ananas puis retirez la peau.
- Coupez des tranches de 1 à 2 cm puis déposez-les dans un saladier.
- Ajoutez la marinade et laissez reposer 1 heure.
- Faites-les dorer dans une poêle pendant quelques minutes de chaque côté.
- Servez-les chaudes ou tièdes avec une boule de glace.



Pastilla de poulet



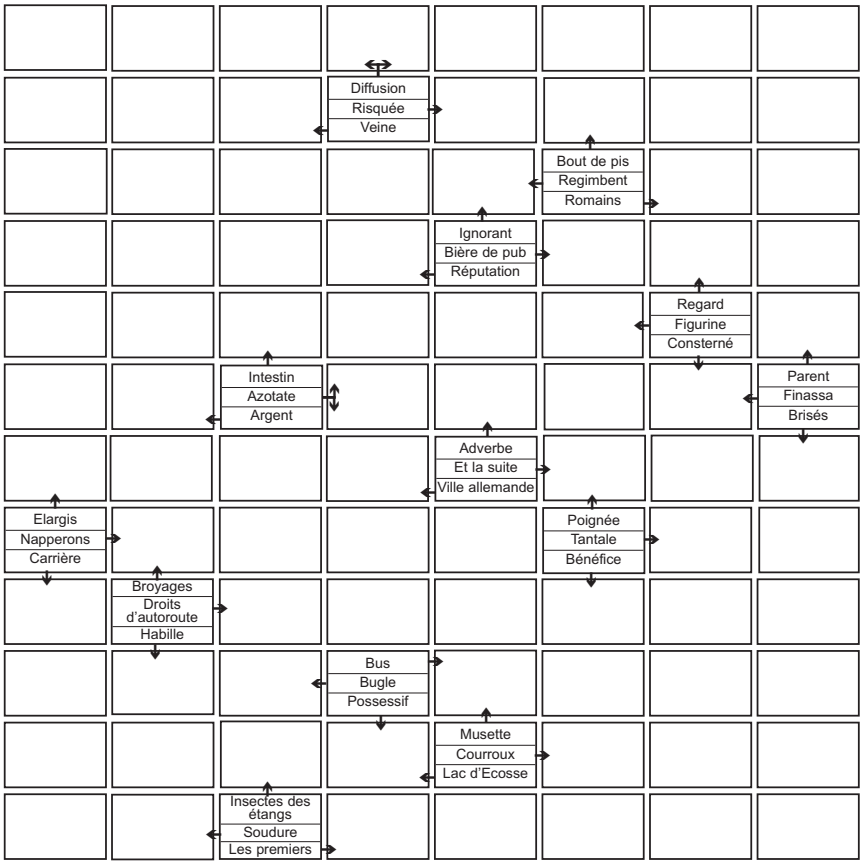
Ingrédients pour 6 personnes

Feuilles de brick
5 escalopes de poulet, coupées en lanières fines
4 cuil. à soupe d'huile
4 oignons, émincés
½ cuil. à café de cannelle
½ cuil. à café de safran
75 cl d'eau
1 bouquet de persil frais, haché
6 œufs
450 g d 'amandes effilées préalablement grillées
50 g de sucre
1 cuil. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Un peu de beurre
Sel et poivre du moulin
Décoration
Sucre glace
1 pincée de cannelle
50 g d'amandes grillées
Méthode de préparation

Préparation : *1heure* › Cuisson : 1heure › Prêt en : *2heures*

1. Préchauffer le four à 180 C.
2. Dans une cocotte, faire chauffer l'huile sur feu moyen. Faire revenir le poulet avec les oignons, la cannelle et le safran. Quand le mélange est bien doré, ajouter l'eau, saler et poivrer, couvrir et laisser mijoter pendant 35 minutes.
3. Pendant ce temps, dans une casserole sur feu doux, faire fondre une noix de beurre et ajouter le persil et les œufs un par un, en remuant bien après chaque addition. Dès que le liquide s'est évaporé, retirer du feu. Réserver.
4. Dans un robot mixeur, mettre les 450 g d'amandes grillées avec le sucre et la fleur d'oranger et réduire en miettes. Réserver.
5. Dans un grand plat rond beurré, placer 6 feuilles de brick en les faisant se chevaucher pour qu'elles recouvrent le fond du moule et les côtés. Les badigeonner de beurre fondu.
6. Tapisser le fond du moule avec le mélange œufs-persil. Ajouter ensuite une couche du mélange poulet-oignons et finir par une couche de mélange amandes-sucre-fleur d'oranger en miettes.
7. Recouvrir le tout de feuilles de brick. Badigeonner le dessus de beurre fondu.
8. Mettre au four et laisser cuire 30 minutes jusqu'à ce que la pastilla soit bien dorée.
9. Saupoudrer de sucre glace, d'une pincée de cannelle et de 50 g d'amandes grillées avant de servir.

Mots fléchés n° 1422



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1421

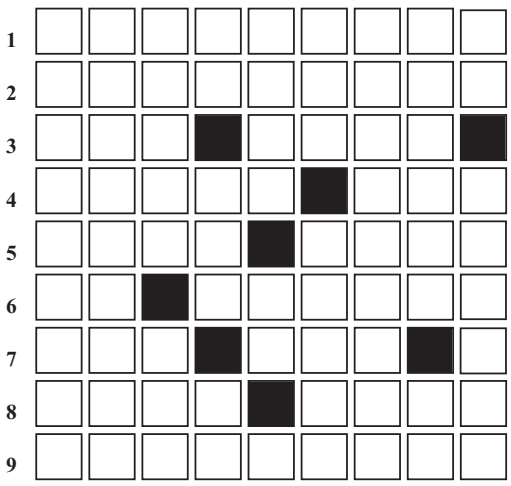
HORIZONTALEMENT

ABSURDES
MAIS – ALU
ARRET – IR
DIA – ARME
OLTENIE –
US – CIREE
A – ORNA – N
– MUE – IFS
BOITE – AI
LU – EVEIL
ELU – ERRE
TETU – SES

VERTICALEMENT

AMADOUA – BLET
BARILS – MOULE
SIRAT – OUI – UT
USE – ECRETE – U
R – TANIN – EVE –
DA – RIRAI – ERS
ELIMEE – FAIRE
SURE – ENSILES

Mots croisés 9/9 n° 1422



HORIZONTALEMENT

1. Devanture – 2. Hussites tchèques – 3. Crème anglaise – Porte au Parlement – 4. Petit cigare – Refus sec – 5. Eléments de trousseau – Noyé – 6. Article arabe – Pluie subite et abondante – 7. Article – Employa – 8. Irlande du poète – Pilastre cornier – 9. Outils pour gratter.

VERTICALEMENT

1. Flamboyer – 2. Oscillera – 3. Bois noir – Textuellement – 4. Drame japonais – Roi de Juda – Phase lunaire – 5. Superlatif – Aperçu – 6. Plante potagère – Hésitât – 7. Nomade – 8. Rusé – Guide de mine – 9. Sur un carton – Proches parentes.

SOLUTION N° 1421

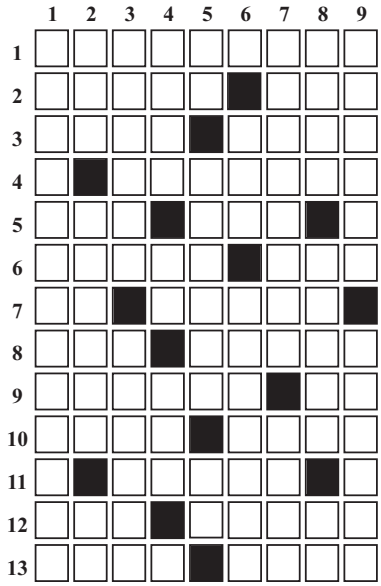
HORIZONTALEMENT

DEVISAGER
ITERATIVE
SET – COTES
TRUC – MENT
EN – ALERTE
NUISES – RE
DEVET – ME –
URE – TOURD
SASSES – AU

VERTICALEMENT

DISTENDUS
ETERNUERA
VETU – IVES
IR – CASE – S
SAC – LETTE
ATOMES – OS
GITER – MU –
EVENTRERA
RESTEE – DU

Mots croisés 9/13 n° 1422



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient cylindrique – Trouvé la fin – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Tissu végétal – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Fleur royale – Il hausse la note – 9. Réjouis – Ils ne passent pas à l'écran – 10. Moyen de locomotion – Anneau de cordage – 11. Fixé – 12. Terme repoussant – Pas gardé – 13. Superlatif – Etable à cochons.

VERTICLAMENT

1. De façon lamentable – 2. Ancien – Bleu – Métal jaune – 3. Habitants de l'Europe centrale – Abominable – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – Atome modifié – 5. Jeune vache – Un bon coup – Chrome – 6. Conifère – Rubans de bordure – 7. Pour désigner une certaine dame – Ville américaine – 8. Etat gaélique – Sortis de l'enceinte – A rembourser – 9. Faculté de penser – Dignitaire ecclésiastique.

SOLUTION N° 1421

HORIZONTALEMENT

PREOCCUPE
RER – IVRES
OGRES – ERS
CLAMES – LE
HE – BAUMES
ASSOUPIE –
I – LUXER – M
NAIT – RAPE
ETC – ABCES
– HABLEURS
TE – OU – LOI
NEON – MENE
T – PIQUEES

VERTICALEMENT

PROCHAINE – TNT
REGLES – ATHEE –
ERRA – SLICA – OP
O – EMBOUT – BONI
CISEAUX – ALU – Q
CV – SUPERBE – MU
URE – MIRACULEE
PERLEE – PERONE
ESSES – MESSIES

soduku 70

Pour jouer au Soduku

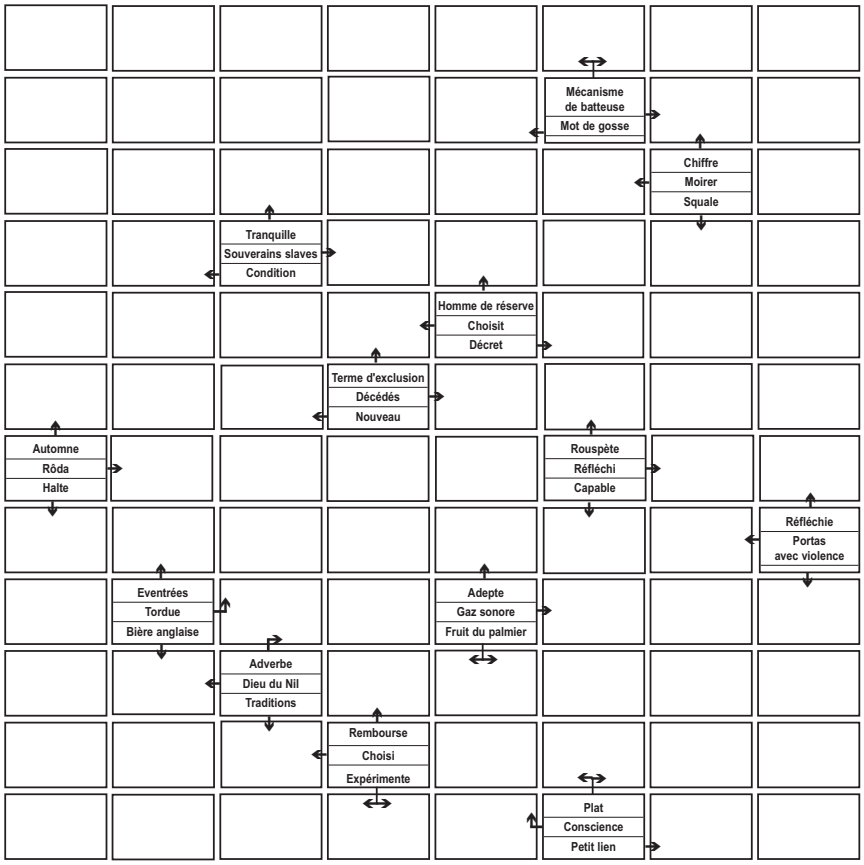
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4		3						9
	7		9				8	
				6	2	7	3	
			1		7	5		
		8				3		
		7	6		9			
	5	1	7	4				
	2				5		4	
3						9		5

Solutions

8	3	1	7	9	2	6	5	4
4	9	7	8	5	6	3	2	1
5	6	2	4	3	1	7	8	9
6	8	4	9	2	7	1	3	5
2	7	3	1	4	5	9	6	8
9	1	5	6	8	3	4	7	2
7	5	6	2	1	9	8	4	3
3	4	9	5	6	8	2	1	7
1	2	8	3	7	4	5	9	6

Mots fléchés n° 1799



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1798

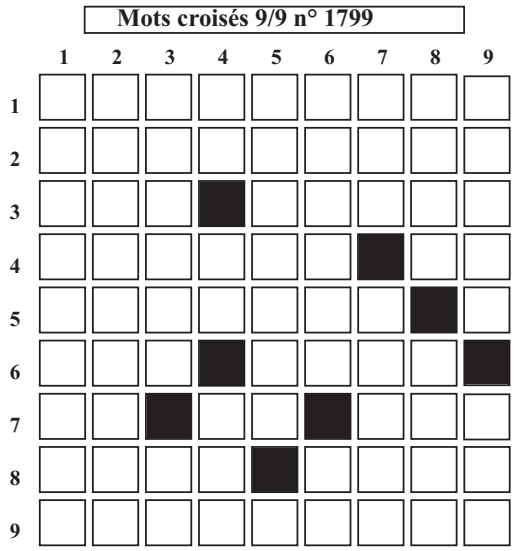
Horizontalement

CREVASSA
LAPIN - AI
AMENES - M
NEE - ROLE
SU - AINEE
- TOLE - US
SEVI - GR -
BRISAI - U
I - NETTES
RUE - RENE
EN - VESTE
SEMES - AS

Verticalement

CLANS - SBIRES
RAMEUTER - UNE
EPEE - OVINE - M
VIN - ALISE - VE
ANERIE - ATRES
S - SON - GITES -
SA - LEUR - ENTA
AIMEES - USEES

Mots croisés 9/9 n° 1799



HORIZONTALEMENT

1. Persévérant - 2. Chef des avocats - 3. Transpira - Repas léger - 4. Chagriné - Réfléchi - 5. Qui professent la croyance en Dieu - 6. Lopin de terre - Gogo biblique - 7. Non plus -Vont avec les coutumes - Monnaies roumaines 8. Empereur slave - Un brelan et une paire - 9. Tranquillités.

VERTICALEMENT

1. Lancinants - 2. Frappe de misère - 3. Une botte européenne - Argon - 4. Cuvette soudanaise - Problème - Bœuf sauvage - 5. Sans mouvement - 6. Espaces de temps- Marque de mépris - 7. Mauvais pli - Rachat - 8. Roues à gorge - Eau d'Afrique - 9. Anneaux de cordage - Ce sont eux.

SOLUTION N°1798

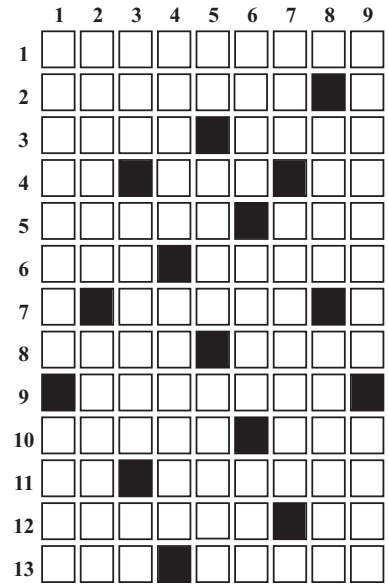
HORIZONTALEMENT

ACCELEREE
DOUCEMENT
MURE - UNIR
ITERATIVE
RU - VU - ER -
ARME - TEES
LIELLES - E
IESEES - IM
ERS - STYLE

VERTICALEMENT

ADMIRABLE
COUTURIER
CURE - MESS
ECERVELE -
LE - AU - LES
EMUT - TEST
RENIEES - Y
ENIVRE - IL
ETRE - SEME

Mots croisés 9/13 n° 1799



HORIZONTALEMENT

1. Attester - 2. Vider - 3. Manque - Emballé - 4. Possédé - Possessif - Parfois pronom - 5. Que plus rien n'intéresse - Emballage familier - 6. Pousse un cri - Pas propre - 7.Brillé - 8. Liquide nourricier - Trimestres - 9. Particule - 10. Sauté - Arbustes - 11. Transition - Embrouillé - 12. Tamisée - Marque du passé - 13. Long patin - Il module la lumière.

VERTICALEMENT

1. Tel votre sport favori - Patron populaire - 2. Partie du corps - Veste de sport - 3. Epoque de chaleurs - De l'air - Une des sept - 4. Ce ne sont pas les miens - Charges du notaire - 5. Queue de souris - Trou dans un outil - Journal anglais - 6. Se trouvent sous les sabots du cheval - Changer de peau - Enfile - 7. Marchera - Provoque la compassion - 8. Hirsute - Gonfler - 9. Entailles - Genre.

SOLUTION N° 1798

HORIZONTALEMENT

MARECHALE
IMAM - EAUX
RESIDU - NA
AN - NURSES
CEDER - CEP
U - ENCLOSE
LIFTIER - R
ERE - SCENE
EIRE - OSA -
- SELON - RN
SE - LUSTRA
PELES - REG
ASA - TOISE

VERTICALEMENT

MIRACULEE - SPA
AMENE - IRISEES
RAS - DEFERE - LA
EMINENT - ELLE - C - DURCIS - OUST
HEUR - LECONS - O
AA - SCORES - TRI
LUNEES - NARRES
EXASPERE - NAGE

soduku 76

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3			4		2		
9			6					
		8		5				6
6	4		9				7	1
7	9				1		2	3
1				3		7		
					6			5
		3		7			6	

SOLUTIONS

8	3	2	1	9	5	6	7	4
1	7	6	4	2	3	9	5	8
5	4	9	8	7	6	3	2	1
4	2	1	9	5	8	7	6	3
3	8	7	2	6	4	5	1	9
9	6	5	3	1	7	4	8	2
7	9	8	5	3	1	2	4	6
2	5	4	6	8	9	1	3	7
6	1	3	7	4	2	8	9	5

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Chicago Med



Série avec Colin Donnell, Oliver Platt...

saison 1 épisode 16 Un patient âgé est admis pour une forme rare de démence, mais les docteurs Charles et Rhodes ont du mal à s'accorder sur le traitement qui lui convient le mieux. Natalie et Sarah prennent en charge une femme qui a été mordue par son chien. Ethan Choi passe la journée sur le terrain avec une équipe d'urgentistes. Le personnel est sous tension car des membres d'une commission d'experts doivent passer à l'hôpital pour évaluer les équipes.

20.55 : Pleins feux



Pièce de théâtre

Pleins feux A la fin des années 1950, Alice Margaux est une star incontestée des comédies de boulevard. Extravagante et cabotine, la comédienne n'hésite pas à modifier les textes, malmener ses partenaires de jeu et à mépriser son directeur et ex-mari, Clément Pourquier. Tout bascule le jour où surgit une inconnue dans sa loge. Prénommée Catherine, cette passionnée de théâtre va bousculer le cours des choses…

20.55 : Meurtres à Avignon



Téléfilm policier - France (2015)

Meurtres à Avignon Lors de travaux effectués à la grande bibliothèque pontificale du palais des Papes, des ouvriers tombent par hasard sur une chambre forte, construite pour protéger le pape Benoît XIII. A l'intérieur, ils découvrent le squelette d'une femme. Laurence Ravel, commandante à la PJ d'Avignon, est en charge de l'enquête. Sa nièce, Julie Ravel, commandante à la tête d'une section de criminologie comportementale au 36 quai des Orfèvres...

21.00 : Chasseurs d'appart' : le choc des champions



Télé-Loisirs

Chasseurs d'appart' : le choc des champions Après Lyon, les meilleurs chasseurs d'appart' de Bordeaux s'affrontent pour décrocher une place pour la finale nationale du choc des champions. Tour à tour, les trois agents immobiliers, qui ont déjà brillé lors de précédentes émissions, sélectionnent un bien répondant aux exigences d'un même client. A l'issue des visites, celui-ci désigne l'habitation qu'il a préférée faisant gagner un point à l'agent immobilier. S'il fait une offre d'achat qui est acceptée...

21.00 : Quand on a 17 ans



Drame - France(2016)

Damien vit avec sa mère Marianne, médecin, dans une petite ville de montagne. Alors que tout deux attendent le retour du père de Damien, un militaire en mission à l'étranger, Damien est agressé par Thomas, un élève de sa classe. C'est à la mère de ce même Thomas que Marianne vient prodiguer des soins peu de temps après. Au lycée, entre Damien et Thomas, l'ambiance est de plus en plus électrique.

21.10 : Elles... Les filles du Plessis



Téléfilm dramatique - France (2015)

Elles... Les filles du Plessis Dans les années 1970, Marie-France, 16 ans, et Brigitte, 17 ans, débarquent au foyer du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) qui accueille les mineures enceintes afin qu'elles y mènent leur grossesse en toute discrétion. Considérées comme des jeunes filles perdues, elles sont privées de toutes décisions concernant leur bébé et leur avenir. Au sein de l'établissement, seule Dom, jeune surveillante proche du milieu féministe, les soutient.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:50	12:44	15:39	18:05	19:27	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:55	12:48	15:44	18:11	19:32

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:09	13:02	15:58	18:24	19:46

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:58	12:53	15:56	18:23	19:39

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:16	13:09	16:06	18:32	19:53

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:21	13:14	16:11	18:38	19:58

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:23	13:17	16:14	18:41	20:01

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5696 – MARDI 10 DJOUMADA EL OULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	10°
Oran	20°	8°
Constantine	13°	6°
Ouargla	23°	6°

FESTIVAL DU FILM AFRICAIN DE LOUXOR

TROIS FILMS ALGÉRIENS EN COMPÉTITION

Trois œuvres cinématographiques algériennes sont programmées en compétition lors du sixième Festival du film africain de Louxor (Egypte) qui se tiendra du 16 au 22 mars prochain, ont indiqué les organisateurs.



Les courts métrages «Le voyage de Keltoum» de Anis Djaâd et «Kindil Al Bahr» de Damien Ounouri ainsi que le long métrage documentaire «Tahqiq fel el djenna» (Enquête au Paradis), dernière oeuvre de Merzak Allouache, seront en lice à cette 6ème édition.

Récemment primée au 30e Festival international des programmes audiovisuels (FIPA) de Biarritz (France), «Tahqiq fel djenna», une production franco-algérienne, explore le phénomène de l'extrémisme religieux à travers l'histoire d'un groupe de journalistes qui mènent un enquête sur ce fléau étranger à la société algérienne. «Tahqiq fel djenna» est programmé dans la section «Films de libérations» avec des oeuvres comme «Nasser's Republic» de l'Américain Michal Goldman, «Mali Blues» de l'Allemand Lutz Gregor ou encore «La révolution ne peut être télévisée» de la Sénégalaise Rama Thiaw.

Dans la catégorie court métrage, «Le voyage de Keltoum», dernière oeuvre de Anis Djâad et «Kindil Al Bahr» de Damien Ounouri seront en lice avec «Maux d'elles» de Firoza Zahir Houssen (Madagascar), «Marabout» de Alassane Sy (Sénégal), «Kaleidoscope» de Martin Githinji (Kenya) ou encore «Agora» de Abdallah Yahya (Tunisie). Outre le Festival de Louxor, «Le voyage de Keltoum» est en compétition à la même période au 25e Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO) au Burkina Faso, au Festival du cinéma africain, d'Asie et d'Amérique latine de Milan (Italie), et au Festival international du court métrage de Taroudant (Maroc).

La compétition de la section long métrage de fiction compte, quant à elle, onze oeuvres en lice pour le grand prix. Fondé par l'auteur égyptien Sayed Fouad en 2012, le Festival africain du film de Louxor vise à décentraliser les manifestations culturelles en Egypte et à soutenir le cinéma africain en encourageant la coopération et la coproduction, selon ses promoteurs.

En 2015, le documentaire «Fi Rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point) de Hassan Ferhani avait remporté le prix du Meilleur accomplissement artistique», un des trois prix de la catégorie, alors que «Rêveries de l'acteur solitaire» de Hamid Benamra avait reçu une mention spéciale du jury du même festival.

R. C.

LUTTE ANTITERRORISTE

Deux casemates détruites par l'ANP à Béjaïa

DEUX de casemates terroristes ont été détruites dans une opération de ratissage, menée dimanche à Béjaïa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Béjaïa, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert et détruit, le 5 février 2017, deux casemates pour terroristes», précise le MDN.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé à El-Oued (4e région militaire), Relizane et Tlemcen (2e RM), six narcotrafiquants et saisi une quantité de kif traité s'élevant à deux quintaux et quarante-deux kilos, ainsi que 10 930 unités de différentes boissons et trois véhicules», alors qu'un autre détachement de l'ANP «a saisi, lundi 6 février 2017 à Djebel Antar, wilaya de Béchar (3e RM), une quantité de 175 kg de kif traité».

A Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), des détachements de l'ANP ont intercepté 8 contrebandiers à bord de quatre 4 camions et deux 2 véhicules tout-terrain et saisi 38 tonnes de denrées alimentaires, 4 000 litres d'huile de table, 34 628 unités de médicaments, 11 520 unités de produits détergents, 4 350 litres de carburant et 4 détecteurs de métaux». En outre, «d'autres détachements ont arrêté à Tamanrasset, In Guezzam, Ghardaïa, Tlemcen et Béchar 47 immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut la même source.

S. T.

SUITE AUX DERNIÈRES RAFALES DE VENT

26 interventions de la Protection civile à Alger

VINGT-SIX intervenions des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont été enregistrées suite aux rafales de vent de dimanche, qui ont entraîné la chute de plusieurs arbres et la destruction de certaines baraques, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Au total, 18 arbres ont chuté sur les principaux axes routiers à Alger, notamment à Bouchaoui, Rouiba et Douéra engendrant des dégâts matériels, selon le lieutenant Khaled Benkhelfallah, chargé de l'information à la direction de la Protection civile. Aucune perte humaine n'a été signalée jusqu'à 20 heures à l'exception de quelques personnes blessées.

Par ailleurs, les toits de trois baraques se sont effondrés complètement au quartier Eddoum, relevant de la commune de Bordj El Kiffan.

Un bulletin météo spécial (BMS) avait annoncé samedi des rafales de vent d'une vitesse de 60 à 70 km/h, pouvant atteindre ou dépasser localement 80 km/h, sur plusieurs wilayas de l'Est, de l'Ouest et du Centre, à partir de dimanche matin. Ainsi, la validité de ce BMS était jusqu'à hier soir à 21 heures pour les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Sidi Bel Abbès, Mascara, Saïda, Mostaganem, Relizane et Tiaret.

Ces vents forts ont continué à souffler sur les wilayas de Chlef, Tipasa, Aïn Defla, Tissemsilt, Médéa, Blida, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou et Bouira, jusqu'à lundi après-midi.

S'agissant des wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba El Taref, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna, Tebessa, M'sila et Biskra, la validité du BMS courait, selon l'ONM, de dimanche à midi jusqu'à aujourd'hui à minuit.

L. C.

PROMO INTERNET 8 GO SANS ENGAGEMENT DE OOREDOO

Avec 1 950 DA, bénéficiez de 8 Go d'Internet

OOREDOO, innovateur technologique, continue d'offrir à ses clients les meilleures offres mobiles sans engagement afin de les faire profiter de l'Internet mobile à des prix très attractifs en proposant, pour ce début d'année, une promotion de 8 Go de volume Internet valables deux mois pour 1950 DA seulement.

Avec 1950 DA seulement, le client bénéficie d'un volume Internet de 8 Go valable deux mois avec en plus, une SIM Internet prépayée offerte et une clé Internet gratuite. Pour profiter de cette promotion d'une durée de 30 jours, il suffit au client de se présenter dans les Espaces Ooredoo, les Espaces Services Ooredoo ou les points de vente agréés répartis à travers tout le territoire national.

Le client peut également acheter des forfaits supplémentaires à partir de 50 DA depuis la page d'achat de forfaits : http://choof.ooredoo.dzou en composant le code *151#et choisir ensuite le forfait qui lui convient. Ooredoo permet à ses clients de bénéficier des avantages du haut débit mobile et entend répondre à leurs besoins en connectivité où qu'ils soient, avec des forfaits adaptés.

ORAN

Un quintal de kif traité saisi et deux trafiquants arrêtés

LES SERVICES de la sûreté de wilaya d'Oran ont saisi samedi un quintal de kif traité et arrêté deux narcotrafiquants, a-t-on appris auprès du chef de la cellule d'information de ces services.

Cette opération a eu lieu, selon le commissaire Abderrahmane Rahmani, après l'extension de la compétence sur Alger dans l'affaire de saisie de trois quintaux de kif traité par les services de la sûreté de daïra de Boutlélis, en début d'année courante.

Les services de la sûreté de daïra de Boutlélis, appuyés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Oran, ont suivi les mouvements d'une bande de trafiquants de drogue.

L'opération s'est étendue à Bab-Ezzouar (Alger), destination de la drogue qui était dissimulée à l'intérieur d'un véhicule, et s'est soldée par l'arrestation du livreur et du destinataire, et la saisie de la quantité de kif sus-citée et d'une somme de 1,2 million de DA, a-t-on indiqué. Les deux mis en cause, originaires du Centre et dans l'Ouest, sont âgés d'une trentaine d'années, a-t-on ajouté, signalant que l'enquête se poursuit pour connaître le restant des membres de ce réseau.

S. T.